FR

INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION ET MODE D'EMPLOI

AUTOMATISATION ÉLECTROMÉCANIQUE POUR PORTES À GLISSIÈRE LINÉAIRES À UN OU DEUX VANTAUX

K140

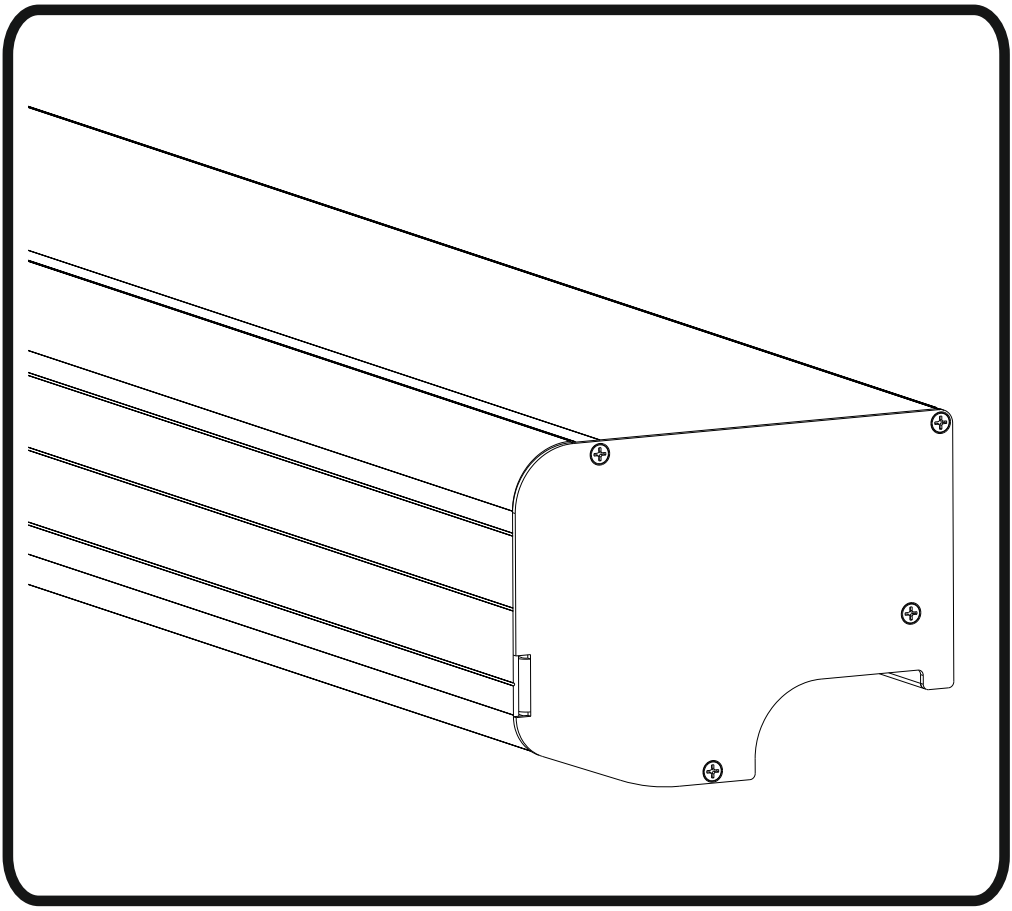

manuel de l'installateur/instructions originales

COD. 0P5503	
VER 0.0	REV 07.14

INDICE

1- CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES
1.1- Instructions générales ..... pag. **04**
1.2- Normes générales de sécurité ..... pag. **04**
1.3- Installateur ..... pag. **04**
1.4- Utilisateur ..... pag. **05**
1.5- Service après-vente ..... pag. **05**

2- DESCRIPTION TECHNIQUE
2.1- Plaquette données et estampillage "CE" ..... pag. **05**
2.2- Emploi prévu ..... pag. **05**
2.3- Données techniques ..... pag. **06**
2.4- Emballage ..... pag. **06**
2.5- Modèles ..... pag. **07**
2.6- Types de portes à glissière à un seul vantail ..... pag. **08**
2.7- Description des composants et mesures d'encombrement ..... pag. **09**

3- INSTALLATION
3.1- Instructions générales ..... pag. **11**
3.2- Montage de la traverse ..... pag. **11**
3.3- Montage de l'adaptateur et du rail ..... pag. **12**
3.4- Montage des chariots sur le vantail ..... pag. **13**
3.5- Accrochage et réglage des vantaux coulissants ..... pag. **14**
3.6- Montage module moteur, renvoi courroie, courroie,chaumards ..... pag. **16**
3.7- Fixation des étriers d'entraînement des vantaux ..... pag. **18**
3.8- Montage blocage vantaux ..... pag. **20**
3.9- Montage du caisson de recouvrement ..... pag. **21**

4- BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE
4.1- Instructions générales ..... pag. **22**
4.2- Branchement èlectriquè ..... pag. **22**
4.3- Carte électronique ..... pag. **23**
4.4- Branchements électriques pré-câblés ..... pag. **24**
4.5- Schéma connexions électrique (organigramme) ..... pag. **25**
4.6- Branchement capteurs de détection ..... pag. **26**
4.7- Branchement sélecteur de programme à bouton MS1 ..... pag. **41**
4.8- Branchement sélecteur numérique DS2 ..... pag. **41**
4.9- Branchement dispositif à clé ..... pag. **42**
4.10- Connexion anti-panique ..... pag. **42**
4.11- Connexion blocage vantaux et fonction pharmacie ..... pag. **43**

5- UTILISATION ET FONCTIONNEMENT
5.1- Description technique ..... pag. **44**
5.2- Batterie d'urgence ..... pag. **44**
5.3- Phase de réinitialisation : apprentissage et approche ..... pag. **44**
5.4- Programmation paramètres ..... pag. **45**
5.5- Liste erreurs et advertissements ..... pag. **46**
5.6- Sélecteur numérique ..... pag. **48**

6- APPENDICE
6.1- Entretien ..... pag. **49**
6.2- Pièces de rechange et accessoires sur demande ..... pag. **49**
6.3- Démolition ..... pag. **50**
6.4- Problèmes et remèdes ..... pag. **50**

7- "CE" DÉCLARATION D'INCORPORATION ..... pag. **51**

1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

1.1 INSRUCTIONS GÉNÉRALES

⚠ Le présent manuel fait partie intégrante du système d'automatisation et doit être obligatoirement conservé pour pouvoir être consulté dans le futur.

🕮 Le présent manuel fait partie intégrante du système d'automatisation et doit être obligatoirement conservé pour pouvoir être consulté dans le futur.

🕮 Le présent manuel a pour but de fournir toutes les instructions nécessaires pour garantir une installation et un entretien corrects du système d'automatisation: TOPP spa décline toute responsabilité pour les éventuels dommages causé à des personnes, des animaux et des choses qui naîtraient d'un manque de respect des normes qui sont décrites dans le présent document.

🕮 Le présent manuel a été rédigé par TOPP spa qui s'en réserve tous les droits d'auteur. Aucune partie de celui-ci ne doit être reproduite ou distribuée sans une autorisation écrite émanant du producteur.

🕮 TOPP spa se réserve le droit de modifier et d'améliorer le manuel et les produits décrits, à tout moment et sans obligation de préavis.

🕮 Les données figurant dans le présent manuel ont été rédigées et contrôlées avec le plus grand soin ; cependant, TOPP spa décline toute responsabilité en raison d'inexactitudes dues à des omissions ou à des erreurs d'impression ou de transcription éventuelles

1.2 NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

🕮 Le personnel opérationnel doit être informé quant aux risques d'accident, aux dispositifs de sécurité pour les opérateurs et aux normes générales de prévention des accidents prescrites par les directives internationales et par la législation en vigueur dans le pays d'utilisation du système d'automatisation. Le personnel opérationnel doit, en toute circonstance, respecter scrupuleusement les instructions concernant la prévention des accidents qui sont en vigueur dans le pays d'utilisation du système d'automatisation lui-même.

🕮 Toute intervention intempestive ou remplacement non autorisé de parties ou de composants du système d'automatisation ainsi que le recours à des accessoires ou à du matériel consommable qui seraient différents de ce qui a été prévu à l'origine peut engendrer un risque d'accident et exonère le constructeur de toute responsabilité, civile et pénale.

🕮 Pour un bon fonctionnement de l'automatisme, il est conseillé d'effectuer un entretien périodique de celui-ci, selon les éléments stipulés au par. 6.1 du présent manuel. Les opérations d'entretien ordinaire et extraordinaire prévoyant le démontage, même partiel de l'automatisme, doivent être effectuées exclusivement après avoir coupé l'alimentation de l'automatisme.

🕮 Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

🕮 Il est interdit d'enlever ou de modifier les plaquettes et les étiquettes apposées par le constructeur sur l'automatisation et sur ses accessoires.

🕮 Il est absolument interdit d'entraver le mouvement de la porte et d'œuvrer à proximité des charnières ou des organes mécaniques en mouvement (tels que courroies, chariots, etc.). Le constructeur ne répond pas des dommages éventuels causés par des utilisations inadéquates ou déraisonnables de l'automatisation.

🕮 Il est obligatoire de manipuler les éléments électroniques en se munissant de bracelets conducteurs antistatiques reliés à la terre, dans la mesure où les charges électrostatiques peuvent endommager les composants électroniques se trouvant sur les cartes.

🕮 L'automatisation contient des éléments mécaniques mobiles, des connexions électriques et des circuits électroniques destinés au contrôle du mouvement des portes ; l'automatisation, en conséquence, doit être protégée, sur toute sa longueur, par le caisson de recouvrement en aluminium.

🕮 L'appareil peut être utilisé par des enfants d'au moins 8 ans et par des personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont limitées, voire des personnes inexpérimentées, à condition d'être surveillés ou après avoir reçu les consignes nécessaires à une utilisation des appareils en toute sécurité.

🕮 Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.

1.3 INSTALLATEUR

🕮 L'installation de l'automatisation doivent être exclusivement réalisés par un personnel technique qualifié et compétent, répondant aux prescriptions techniques professionnelles prévues par la législation en vigueur dans le pays d'installation.

🕮 L'installateur doit vérifier la conformité avec les directives et règlements sur l'utilisation sécuritaire des portes motorisées.

🕮 L'installateur doit être en mesure d'installer le système d'automatisation, de le mettre en service et d'œuvrer en présence de tension à l'intérieur d'armoires électriques et de boîtes de dérivation et est agréé pour toutes les opérations de réglage de nature électrique et mécanique.
🕮 Une fois le système d'automatisation installé, l'installateur doit procéder à l'analyse des risques et vérifier que l'installation de la porte à glissière ne présente pas de points faisant naître un danger d'écrasement ou de cisaillement et, si nécessaire, doit adopter des mesures de correction adéquates et appliquer les signalisations prévues par les normes en vigueur pour signaler les zones dangereuses.
🕮 Chaque installateur doit mentionner, de manière bien visible, les données identifiant le système motorisé.
🕮 L'installateur doit en outre fournir au propriétaire toutes les informations concernant le fonctionnement automatique, manuel et d'urgence du système d'automatisation et remettre à l'utilisateur les instructions du mode d'emploi qui sont contenues dans le présent manuel.
🕮 Afin d'aider l'installateur dans l'application des règlements et des directives européennes relatives à la sécurité et à l'utilisation de la porte motorisée, un guide téléchargeable spécial est disponible à partir de notre site Web www.topp.it.
🕮L'installateur sera le seul responsable en cas d'erreur d'installation et de non-respect des consignes figurant dans le présent manuel. L'installateur devra se justifier exclusivement devant l'utilisateur et/ou des tiers en cas de dommages et de blessures dérivant d'une erreur d'installation.

1.4 UTILISATEUR

L'utilisateur doit être en mesure d'actionner l'automatisation dans des conditions normales et d'effectuer de simples opérations de démarrage ou de rétablissement de l'automatisation à la suite d'un arrêt forcé éventuel, en ayant recours aux dispositifs prévus à cet effet (sélecteur digital, sélecteur analogique, etc.)
L'utilisateur ne doit pas ouvrir le caisson de recouvrement ou réaliser d'opérations réservées aux responsables de l'entretien ou aux techniciens spécialisés. En cas de panne ou de mauvais fonctionnement de la porte, l'utilisateur doit par conséquent se borner à débrancher l'interrupteur d'alimentation et s'abstenir de procéder à toute tentative d'intervention ou de réparation, quelle qu'elle soit.
L'utilisation du système d'automatisation doit être exclusivement confiée à des utilisateurs qui agissent conformément aux instructions figurant dans le présent manuel et dans les manuels des dispositifs TOPP qui y sont liés.

1.5 SERVICE APRÈS-VENTE

Pour l'assistance technique assurée par le service après-vente, contactez l'installateur ou le revendeur.

2 DESCRIPTION TECHNIQUE

2.1 PLAQUETTE DONNÉES ET ESTAMPILLAGE

L'estampillage "CE" atteste que la machine est conforme aux principales prescriptions en matière de sécurité et de santé contenues dans les Directives européennes portant sur ce type de produit.
Elle se compose d'une plaque adhésive en polyester sérigraphiée de couleur noire présentant les dimensions suivantes : L=50mm - H=36mm et doit être appliquée par l'installateur à un endroit bien visible à l'extérieur de l'automatisme.

2.2 EMPLOI PRÉVU

L'automatisation K140 a été conçue et réalisée exclusivement en vue du déplacement (ouverture/fermeture) de portes linéaires à glissière et est destinée à une utilisation dans le domaine civil, public et industriel.
Il est strictement interdit d'utiliser le système d'automatisation dans des buts différents de ceux qui sont décrits afin de garantir, à tout moment, la sécurité de l'installateur et de l'utilisateur et l'efficacité du système lui-même.

2.3 DONNÉES TECHNIQUES

Dans le Tab. 1 figurent les données techniques qui caractérisent l'actionneur K140.

Tab. 1

MODÈLE	**K140**	
TENSION D'ALIMENTATION	230V ~ 50Hz	
SORTIE TENSION PÉRIPHÉRIQUES	24V ⎓ 500mA max	
ABSORPTION	0,32 A	
PUISSANCE ABSORBÉE	70W	
TYPE D'UTILISATION	Utilisation continue	
VITESSE OUVERTURE/FERMETURE	Réglable de 10 ÷ 80 cm/s	
VITESSE RAPPROCHEMENT OUVERTURE/FERMETURE	Réglable de 1 ÷ 5 cm/s	
ACCÉLÉRATION OUVERTURE/FERMETURE	Réglable de 1 ÷ 12	
TEMPS FERMETURE AUTOMATIQUE	Réglable de 0 ÷ 60 sec	
FUSIBLE TENSION RÉSEAU 230V	5 x 20 - T 800 retardé	
DEGRÉ DE PROTECTION DISPOSITIFS ÉLECTRIQUES	IP X0	
TEMPÉRATURE DE FONCTIONNEMENT	-20°C +50°C	
NOMBRE DE VANTAUX	**1 VANTAIL**	**2 VANTAUX**
PORTÉE MAXIMUM	140 kg	70 + 70 kg
DIMENSION ESPACE PASSAGE	800÷2800 mm	1000÷2800 mm

2.4 EMBALLAGE

Chaque emballage standard du produit (boîte en carton) contient :

- N.1 porte automatique K140 (équipée de module moteur et renvoi courroie pré-montés dans la traverse, de bouchons latéraux, de caisson, de butées d'arrêt de vantail, de passe-câbles, de batterie d'urgence,goulotte, ferrite, porte-ferrite, petits caoutchoucs presse-étoupe);
- N.1 emballage accessoires, composé de 2 patins de coulissement, 2 vis auto-taraudeuses TC d6x70 et 2 tasseaux en Nylon 10x60 ;
- N.2 groupes chariots avec accessoires de fixation à l'adaptateur correspondants ;
- N.2 étriers de soutien de la traverse;
- N.2 étiquettes de signalisation pour vantaux mobiles qui doivent être appliquées au milieu du vantaux (voire photo A) ;
- N.1 adaptateur pour vantaux encadrés;
- N.1 rail pour vantaux encadrés.

S'assurer que les composants susmentionnés sont présents à l'intérieur de l'emballage et que le système d'automatisation n'a pas subi de dommages pendant le transport. Au cas où l'on constaterait des anomalies, il est interdit d'installer le système d'automatisation et il est obligatoire de demander l'intervention du service après-vente du détaillant de confiance ou du producteur.

- La quantité de certains des composants susmentionnés peut changer selon le type de configuration adoptée (ex. nombre de vantaux). Au cas où il serait nécessaire de disposer d'un nombre supérieur de composants, il faut s'adresser au constructeur.

Rif. A

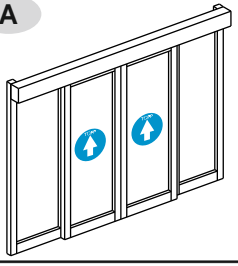

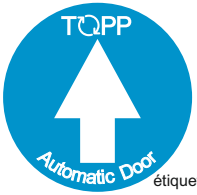

étiquettes de signalisation pour vantaux mobiles

2.5 MODÈLES

Deux modèles d'automatisation sont disponibles:

- automatisation à 2 vantaux (Fig.2) qui permet à un couple de vantaux de coulisser simultanément dans une direction opposée;
- automatisation à 1 vantail qui permet à un vantail unique de coulisser dans une seule direction. La Fig.3 représente une application avec vantail unique et sens d'ouverture vers la droite (en prenant comme référence la vue frontale du système d'automatisation) ; la Fig.4 représente par contre une application avec vantail unique et sens d'ouverture vers la gauche, en prenant comme référence la vue frontale du système d'automatisation).

  ⩥ Au moment de la commande d'une application avec vantail unique, il faut toujours spécifier le sens d'ouverture de la porte, en prenant comme référence la vue frontale du système d'automatisation.

⩥ Pour pouvoir se conformer aux normes en matière de sécurité, la course du vantail VPA doit être inférieure à l'espace d'ouverture VL. La course du vantail VPA est égale à VL quand le montant du bâti ne présente aucun élément contendant et/ou saillie qui puisse provoquer un effet de cisaillement.

Fig. 2 2 Vantaux

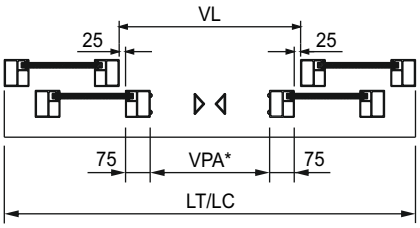

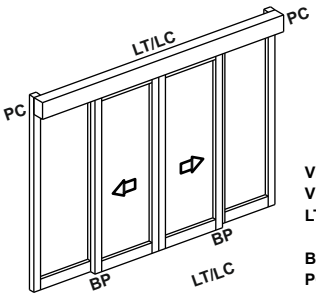

VPA = espace passage net
VL = espace ouverture brut
LT/LC = longueur automatisation / longueur caisson
BP = rail plancher + patin
PC = passage câbles électriques

Fig. 3 1 VANTAIL – ouverture vers la droite

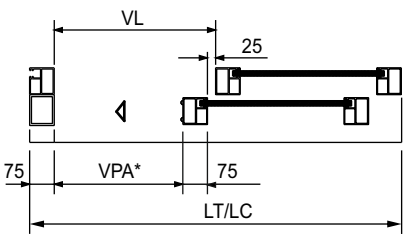

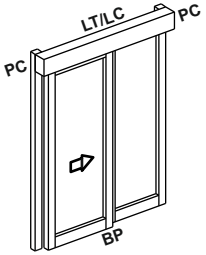

VPA = espace passage net
VL = espace ouverture brut
LT/LC = longueur automatisation / longueur caisson
BP = rail plancher + patin
PC = passage câbles électriques

Fig. 4 1 VANTAIL – ouverture vers la gauche

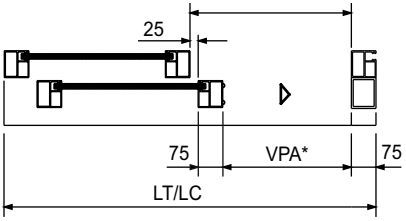

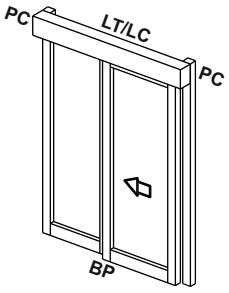

VPA = espace passage net
VL = espace ouverture brut
LT/LC = longueur automatisation / longueur caisson
BP = rail plancher + patin
PC = passage câbles électriques

2.6 TYPES DE PORTES À GLISSIÈRE À UN SEUL VANTAIL

Pour réduire le risque de piégeage des doigts, on conseille de recourir au type de montage qui est indiqué dans les Fig.5a et Fig.5b, où le mur et/ou le tubulaire font fonction de butée et d'arrêt du vantail.

À titre d'alternative, procéder comme montré dans la Fig.6 en surmontant l'épaulement du mur (et/ou le montant côté fermeture), avec le profil du vantail coulissant et en modérant la vitesse de fermeture et de rapprochement du vantail.

- Dans certains pays, les normes légales interdisent ce dernier type de montage, dans la mesure où il laisse subsister un risque de piégeage des doigts.

Fig. 5a

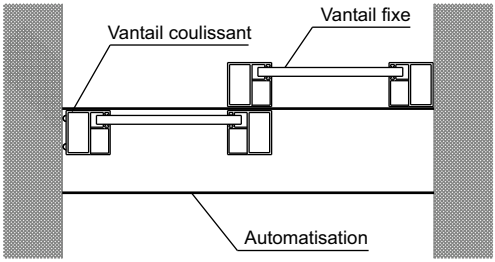

Fig. 5b

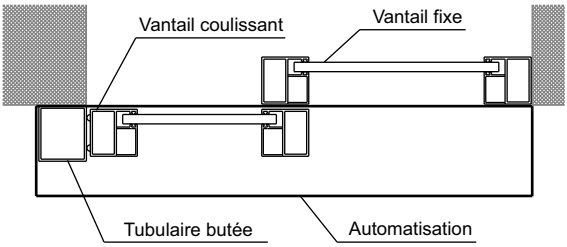

Fig. 6

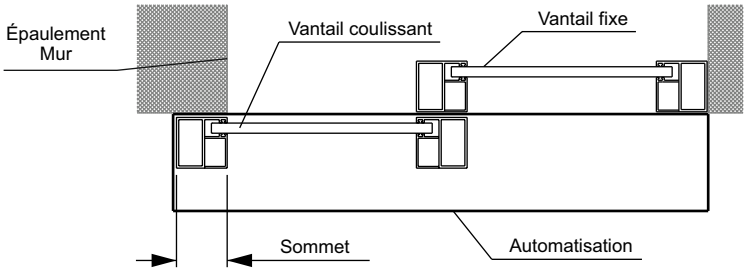

2.7 DESCRIPTION DES COMPOSANTS ET MESURES D'ENCOMBREMENT

Fig. 7

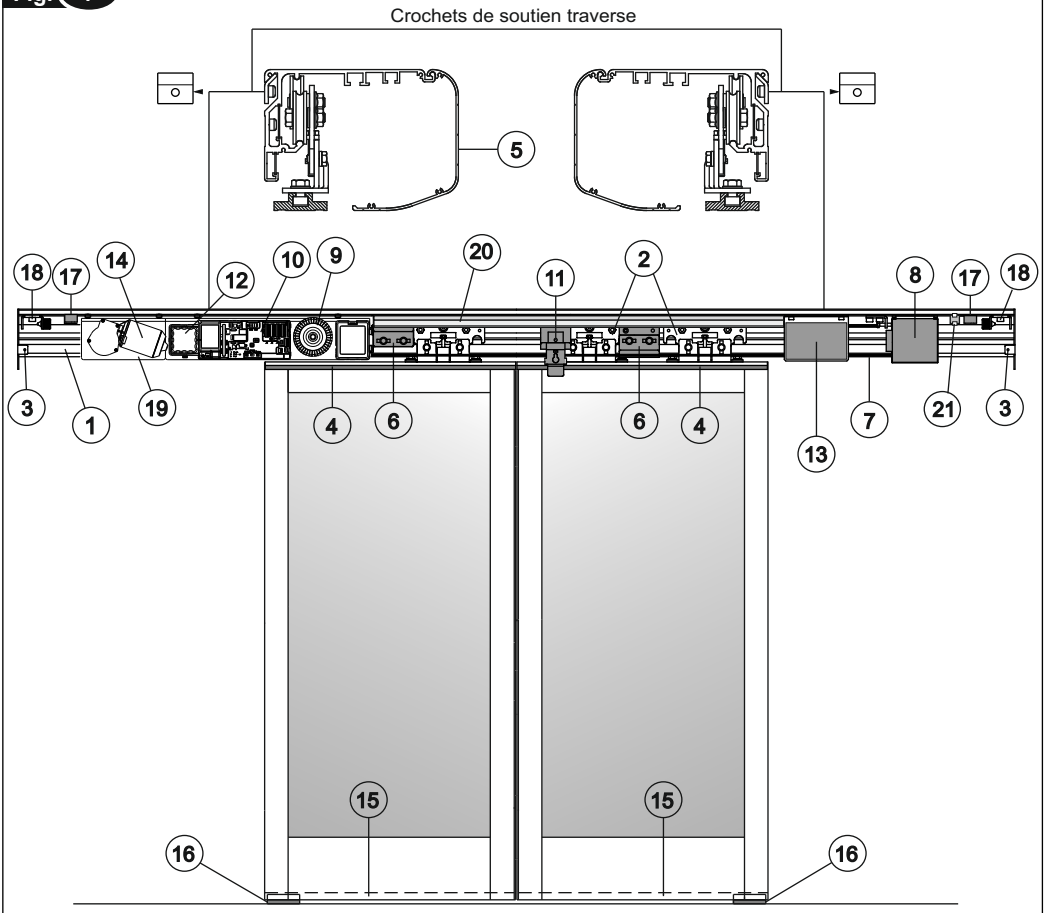

1 - Traverse principale
2 - Chariots à double roue
3 - Latéral de fixation caisson
4 - Adaptateur pour suspension vantaux
5 - Caisson de recouvrement
6 - Étriers d'entraînement vantaux
7 - Courroie dentée de transmission
8 - Renvoi courroie avec poulie et encodeur
9 - Transformateur à basse tension
10 - Carte électronique de commande
11 - Blocage vantaux avec déblocage manuel
12 - Batterie d'urgence
13 - Centrale cellules photo-électriques
14 - Motoréducteur
15 - Rail pour guidage vantaux
16 - Patin en plastique au plancher
17 - Passe-câble
18 - Butée d'arrêt vantail
19 - Module moteur en métal
20 - Chaumards
21 - Ferrite

Fig. 8

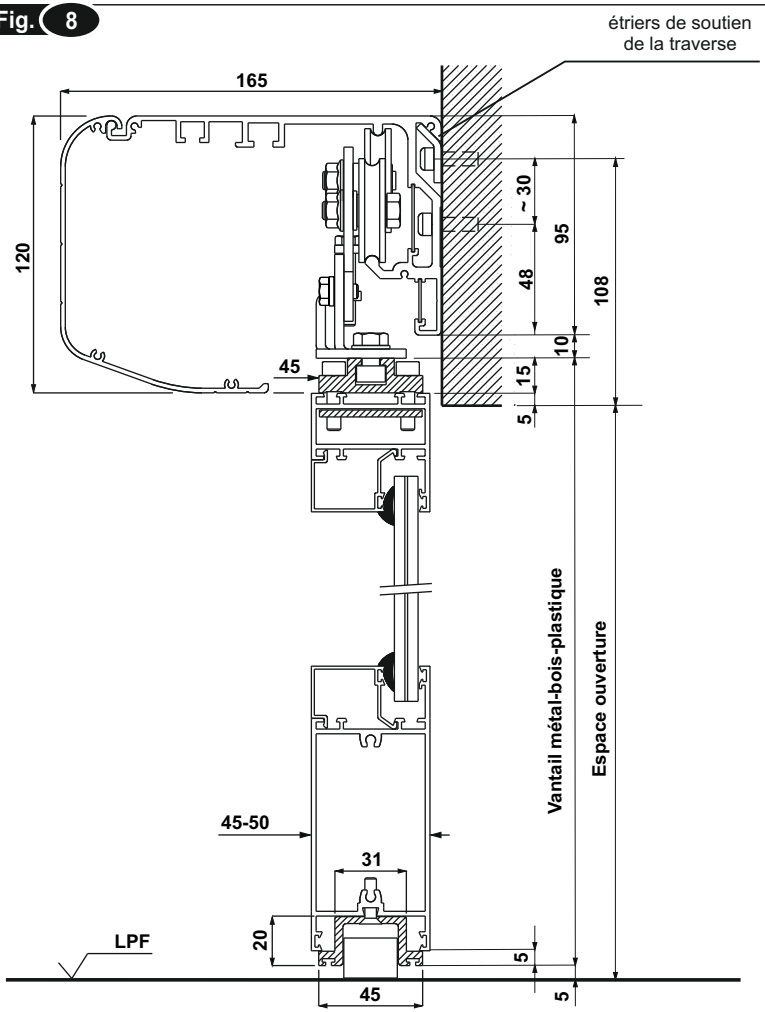
étriers de soutien
de la traverse
165
120
~ 30
95
48
108
10
45
15
5
Vantail métal-bois-plastique
Espace ouverture
45-50
31
LPF
20
5
45
5

Fig. 9

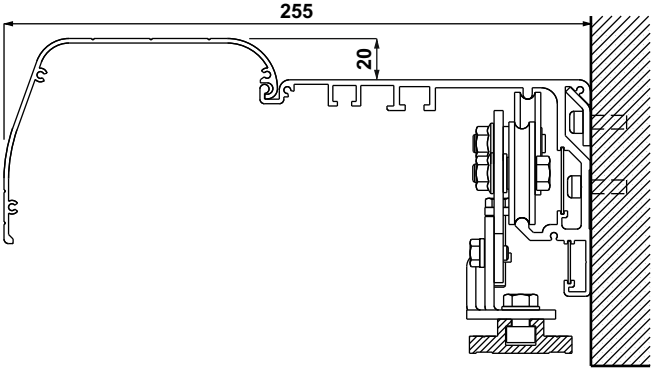
255
20

3 INSTALLATION

3.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

⚠ L'installation du système d'automatisation doit exclusivement être réalisée par un personnel technique qualifié et compétent, répondant aux prescriptions techniques professionnelles prévues par la législation en vigueur dans le pays d'installation.

🕮 Il est absolument interdit d'installer le système d'automatisation sur la partie externe de l'édifice, exposé aux agents atmosphériques (pluie, neige, etc.).

🕮 La mise en service du système d'automatisation est absolument interdite dans des milieux présentant une atmosphère potentiellement explosive.

🕮 Les zones dans lesquelles peuvent se présenter des dangers d'écrasement, de cisaillement, de happement ou de toute autre nature, doivent être signalées et protégées au moyen de dispositifs électroniques de sécurité, d'équipements de sécurité ou de barrières de sécurité prévus à cet effet . Ces dispositifs doivent être installés en fonction du milieu ambiant, du type d'utilisation et de la logique de fonctionnement du produit.

🕮 Les forces développées par le système dans son ensemble pendant le fonctionnement doivent respecter les normes en vigueur dans le pays d'installation ; au cas où cela ne serait pas possible, il faut protéger et signaler les zones concernées par les forces elles-mêmes à l'aide de dispositifs électroniques de sécurité prévus à cet effet.

🕮 Avant de procéder à l'installation de l'automatisation, il est obligatoire de vérifier que la structure à automatiser soit stable, robuste et en mesure de supporter le poids de l'automatisation et, si c'est nécessaire, il faut faire en sorte qu'elle le devienne. Topp spa n'est responsable ni d'un manque de respect des règles de l'art au cours de la construction des châssis à motoriser, ni des éventuelles déformations qui devraient se présenter à la suite de l'utilisation de l'appareil.

3.2 MONTAGE DE LA TRAVERSE

(Modèle 2 Vantaux) Pour monter la traverse, procéder de la manière suivante:

- Marquer sur la surface de fixation de l'automatisation le centre de l'espace ouverture VL, qui correspond au centre de la traverse.
- Déterminer la position dans laquelle on doit fixer les étriers de soutien de la traverse, en se basant sur les mesures fournies dans la Fig.8.
  - ✍ Si le plancher n'est pas parfaitement plat, déterminer la position des étriers de soutien, en prenant comme référence le point le plus élevé du plancher lui-même.
- Fixer les étriers de soutien de la traverse au mur, en utilisant des vis autoperforantes/auto-taraudeuses d5,5 ou d6,3.
- Enlever le caisson de recouvrement
- Monter la traverse et vérifier que celle-ci est alignée.
- Fixer au mur la traverse elle-même, en plaçant 3 vis auto-taraudeuses d6,3 pour chaque mètre de traverse et en faisant attention de ne pas endommager la base de coulissement des chariots avec le mandrin de la perceuse. En cas d'endommagement, il est nécessaire de remplacer entièrement la traversa.
- Une fois la traverse fixée, éliminer soigneusement les résidus du forage de la zone de coulissement concernée.

(Modèle 1 Vantail) Pour monter la traverse, procéder de la manière suivante:

- Marquer sur la surface de fixation du système d'automatisation le centre de la traverse, qui correspond:
  - au fil de l'épaulement du mur gauche de l'espace passage pour les versions à 1 vantail avec ouverture vers la gauche
  - au fil de l'épaulement du mur droit de l'espace passage pour les versions à 1 vantail avec ouverture vers la droite
- Déterminer la position dans laquelle on doit fixer les étriers de soutien de la traverse, en se basant sur les mesures fournies dans la Fig.8.
  - ✍ Si le plancher n'est pas parfaitement plat, déterminer la position des étriers de soutien en prenant comme référence le point le plus élevé du plancher lui-même.
- Enlever le caisson de recouvrement.
- Fixer les étriers de soutien de la traverse au mur, en utilisant des vis autoperforantes/auto-taraudeuses d5,5 ou d6,3.
- Monter la traverse et vérifier que celle-ci est alignée.

- Fixer la traverse elle-même au mur, en plaçant 3 vis auto-taraudeuses d6,3 pour chaque mètre de traverse, en faisant attention de ne pas endommager la base de coulissement des chariots avec le mandrin de la perceuse. En cas d'endommagement, il est nécessaire de remplacer entièrement la traverse.
- Une fois la traverse fixée, éliminer soigneusement les résidus de forage de la zone de coulissement concernée.

Matériaux de la surface de fixation	Épaisseur minimum
FER	2 mm (avec épaisseur inférieure, utiliser des rivets filetés)
ALLUMINIUM	3 mm (avec épaisseur inférieure, utiliser des rivets filetés)
BÉTON ARMÉ	100 mm
BOIS MASSIF	50 mm
BÉTON CREUX	110 mm (avec épaisseur inférieure, utiliser des tasseaux chimiques)

3.3 MONTAGE DE L'ADAPTATEUR ET DU RAIL

- Couper l'adaptateur et le rail à la mesure de la largeur du vantail fini, en enlevant encore 2 mm de la partie de feuillure en fermeture.
- S'assurer que la partie supérieure du vantail transversal est renforcée à la base (épaisseur minimum 3 mm).
- Percer l'adaptateur et le rail, en partant d'une distance d'environ 70/80 mm à partir de l'extrémité.
  ✍ La quantité des trous de fixation est subordonnée à la dimension et au poids du vantail.
- Marquer les points de fixation sur la porte, en utilisant l'adaptateur et le rail comme gabarit.
- Percer le vantail dans la partie supérieure et fixer l'adaptateur en utilisant des vis cylindriques M6 ou des vis auto-taraudeuses cylindriques d5,5 selon le type de matériau.
- Percer le vantail dans la partie inférieure et fixer le rail en utilisant des vis évasées cylindriques auto-taraudeuses diam 4,8.

Fig. 10

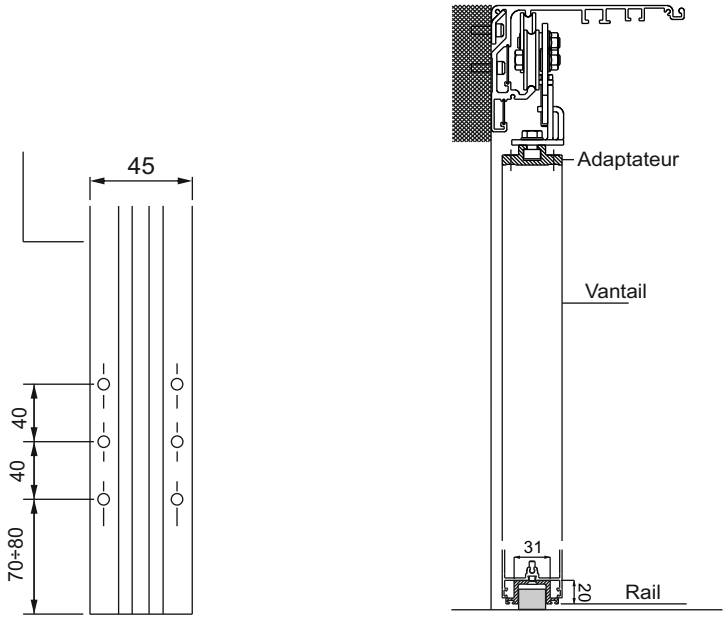

3.4 MONTAGE DES CHARIOTS SUR LE VANTAIL

Monter les chariots sur l'adaptateur conformément aux figures.

- S'assurer que les chariots sont correctement montés et qu'ils sont alignés entre eux, avec l'adaptateur et la traverse.

Fig. 11 Montage à enfiler

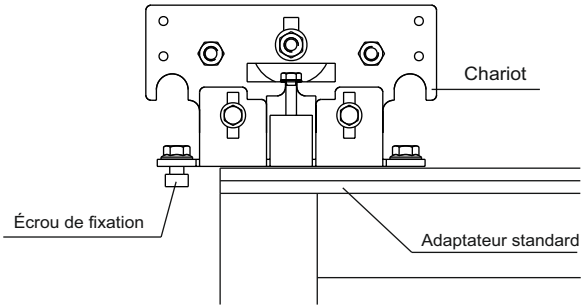

Fig. 12

Vantail singulier, ouverture vers la gauche

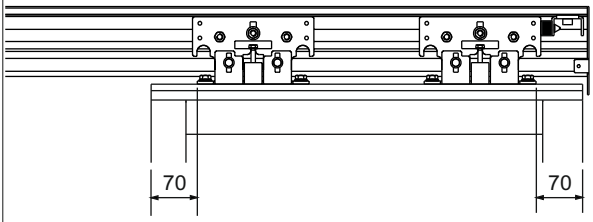

Vantail singulier, ouverture vers la droite

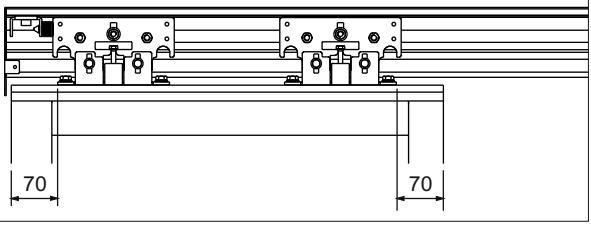

Fig. 13 Double vantail, ouverture simultanée vers droite et gauche

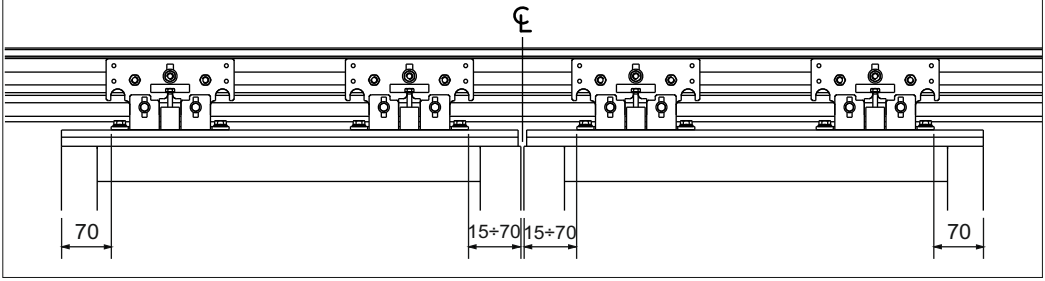

3.5 ACCROCHAGE ET RÉGLAGE DES VANTAUX COULISSANTS

Pour monter les vantaux coulissants, procéder de la manière suivante:

- Abaisser les roues anti-déraillement des chariot (Fig.14).
- Approcher les vantaux à proximité de la traverse et s'assurer que la base de coulissement des chariots est propre et exempte de déchets éventuels.
- Accrocher le vantail sur la traverse, en le soulevant légèrement vers le haut et en le montant d'abord d'un côté et ensuite de l'autre ou en même temps (Fig.15).
- Desserrer les vis de fixation des chariots et insérer une clé fixe de 10 dans la vis de réglage en hauteur du chariot prévue à cet effet et la tourner vers la droite ou la gauche, de façon à obtenir le soulèvement du vantail au-dessus du plancher d'environ 5 mm (mesure pour le patin standard).
- Déterminer la distance "A" de réglage du vantail (Fig. 17).
  - Au cas où serait prévue une petite brosse d'étanchéité à l'air entre le vantail coulissant et le montant/paroi fixe, régler le vantail de telle manière qu'entre celui-ci et la petite brosse, il y ait une distance d'environ 1 mm sur toute la longueu.
- Fixer le patin au plancher sur la base de la mesure "A" à l'aide du tasseau et de la vis auto-taraudeuse d 6x70 contenues dans l'emballage des accessoires (Fig.16).
- Régler la distance "A" (Fig.17), en desserrant les deux vis qui maintiennent en place l'étrier inférieur du chariot à l'adaptateur. Les trous des étriers ont la forme d'une boutonnière, pour permettre un déplacement de la porte d'environ 18 mm.
- Avant de serrer les vis, contrôler que les chariots sont alignés avec la traverse et entre eux.
- Régler les vantaux coulissants en hauteur (Fig.18) à l'aide des vis spéciales de réglage placées sur les chariots (Fig.17). Une fois cette opération effectuée, serrer les vis des roues portantes et lever la roue d'anti-déraillement .
  - Avec les vis de réglage en hauteur des chariots, on peut obtenir une élévation ou un abaissement de la porte de ±10mm (avec traverse montée sur la base des mesures contenues dans la Fig.8).

Fig. 14

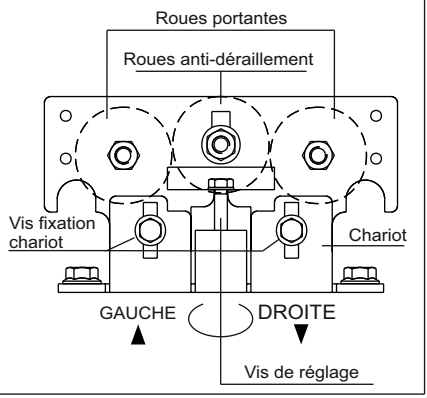

Fig. 15

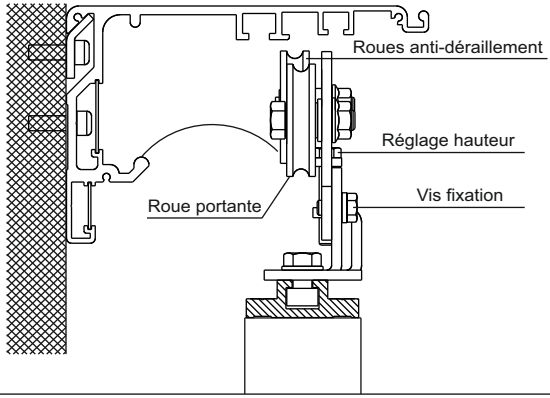

Fig. 16

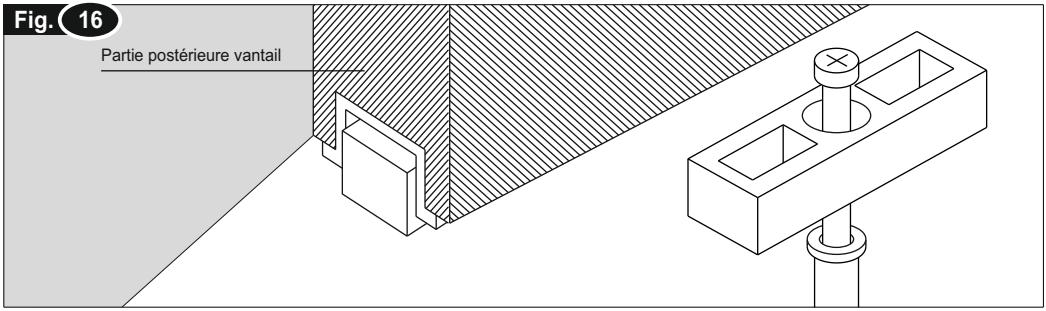

Fig. 17

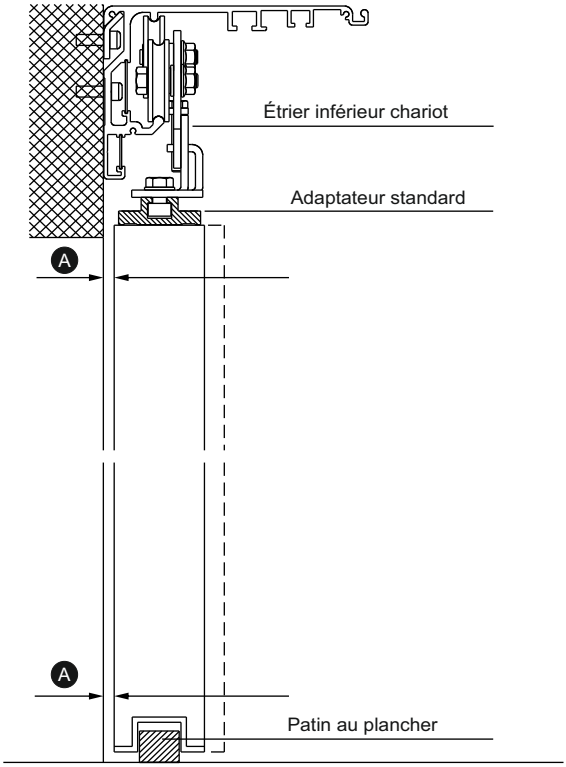
Étrier inférieur chariot
Adaptateur standard
A
A
Patin au plancher

Fig. 18

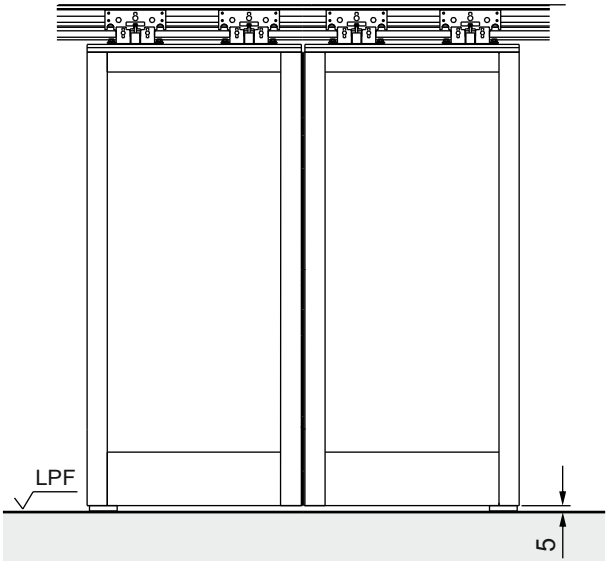
LPF
5

K140 - modèle à 2 vantaux (Fig.19)

VPA	A	B	L Courroie	L Chaumards
1000	876	876	2 x 1736	942
1100	928	928	2 x 1840	1046
1200	980	980	2 x 1944	1150
1300	1032	1032	2 x 2048	1254
1400	1084	1084	2 x 2152	1358
1500	1136	1136	2 x 2256	1462
1600	1188	1188	2 x 2360	1566
1700	1240	1240	2 x 2464	1670
1800	1292	1292	2 x 2568	1774
1900	1344	1344	2 x 2672	1878
2000	1396	1396	2 x 2776	1982
2100	1448	1448	2 x 2880	2086
2200	1500	1500	2 x 2984	2190
2300	1552	1552	2 x 3088	2294
2400	1604	1604	2 x 3192	2398
2500	1656	1656	2 x 3296	2502
2600	1708	1708	2 x 3400	2606
2700	1760	1760	2 x 3504	2710
2800	1812	1812	2 x 3608	2814

K140 - modèle à 1 vantail (Fig.20)

VPA	A	B	L Courroie	L Chaumards
800	120	1058	1 x 2104	248
900	120	1162	1 x 2312	352
1000	120	1266	1 x 2520	456
1100	120	1370	1 x 2728	560
1200	120	1474	1 x 2936	664
1300	120	1578	1 x 3144	768
1400	120	1682	1 x 3352	872
1500	120	1786	1 x 3560	976
1600	120	1890	1 x 3768	1080
1700	120	1994	1 x 3976	1184
1800	120	2098	1 x 4184	1288
1900	120	2202	1 x 4392	1392
2000	120	2306	1 x 4600	1496
2100	120	2410	1 x 4808	1600
2200	120	2514	1 x 5016	1704
2300	120	2618	1 x 5224	1808
2400	120	2722	1 x 5432	1912
2500	120	2826	1 x 5640	2016
2600	120	2930	1 x 5848	2120
2700	120	3034	1 x 6056	2224
2800	120	3138	1 x 6264	2328

Fig. 19

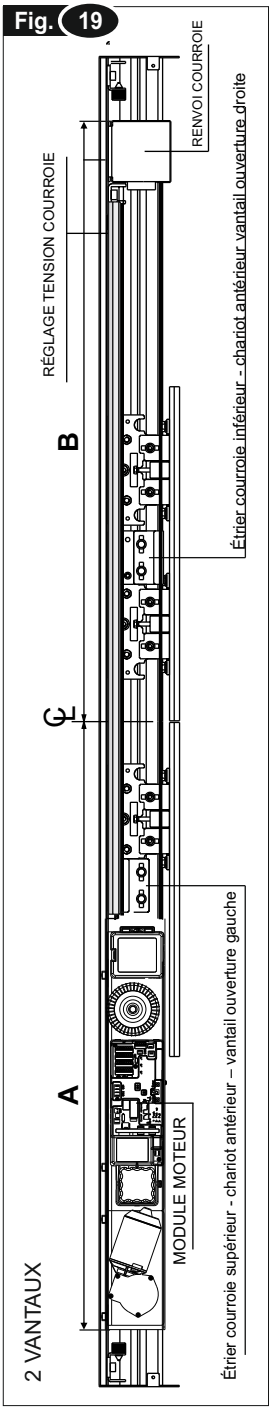

Fig. 20

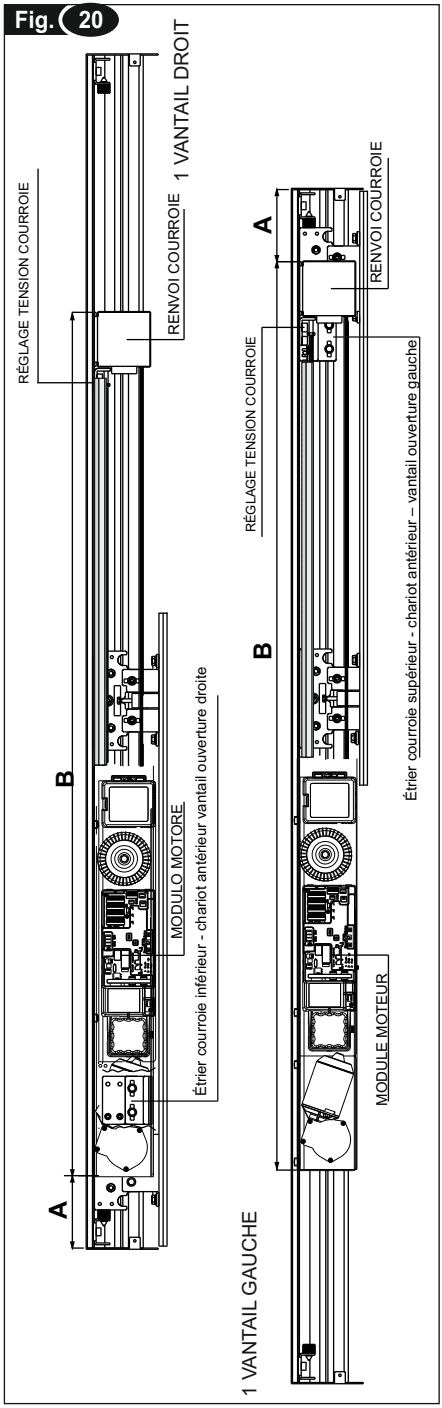

Avant de monter le module moteur, le renvoi courroie et la courroie dans la traverse, procéder aux préparations et au passage des câbles nécessaires pour les connexions électriques et s'assurer que les chariots, les portes et les patins au plancher sont définitivement réglés.

Montage du module moteur (Fig.21):

- Marquer les mesures de référence sur la traverse sur la base des tableaux figurant à la page 16;
- Desserrer les deux vis VTF prédisposées sur la traverse pour la fixation du module moteur;
- Insérer le module moteur avec les ouvertures allongées spéciales de fixation dans les vis VTF, contrôler à nouveau la marque servant de référence sur la traverse et serrer les vis VTF.

Montage du renvoi courroie (Fig.22):

- Marquer les mesures de référence sur la traverse, sur la base des tableaux figurant à la page 16;
- Enlever les deux vis VTF prédisposées sur la traverse pour la fixation du renvoi courroie;
- Insérer le renvoi avec les trous de fixation spéciaux dans les vis VTF et serrer les vis VTF;.
- Régler la position du réglage de la tension courroie sur la traverse.

Montage de la courroie de transmission (Fig.23):

- Monter la courroie de transmission sur les poulies du moteur et le renvoi prévus à cet effet, en s'assurant que les étriers de jonction courroie sont placés comme indiqué dans la Fig. 22. (étrier supérieur ouverture vantail vers la gauche, étrier inférieur ouverture vantail vers la droite).
- Desserrer légèrement les vis "A" de réglage de tension, l'amener en butée avec le renvoi courroie et serrer les vis.
- Pour mettre la courroie sous tension, desserrer les vis du renvoi et agir sur le vis jusqu'à obtenir une mise sous tension optimale sur la courroie.Pour vérifier la tension, avec la poignée de main rapprocher les deux bords de la ceinture comme indiqué dans la figure 23a.La tension est suffisante s'il y a une certaine résistance avant le contact des deux bords.
- Serrer les vis en contrôlant que le renvoi est aligné avec la traverse.

Fig. 21

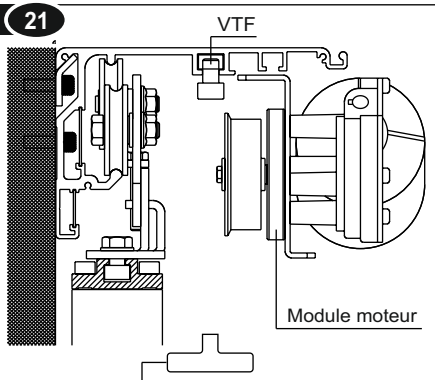

Fig. 22

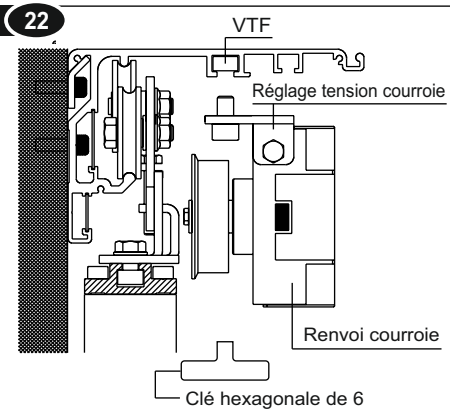

Fig. 23

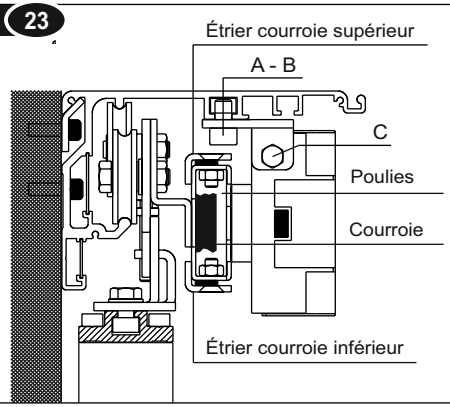

Fig. 23a

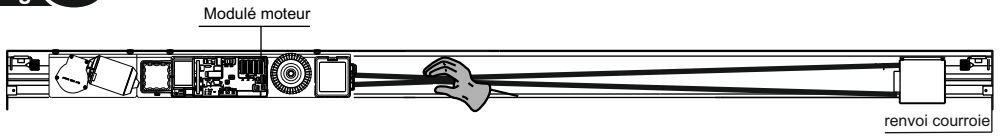

Fig. 24 2 VANTAUX - ouverture simultanée vers la droite et vers la gauche

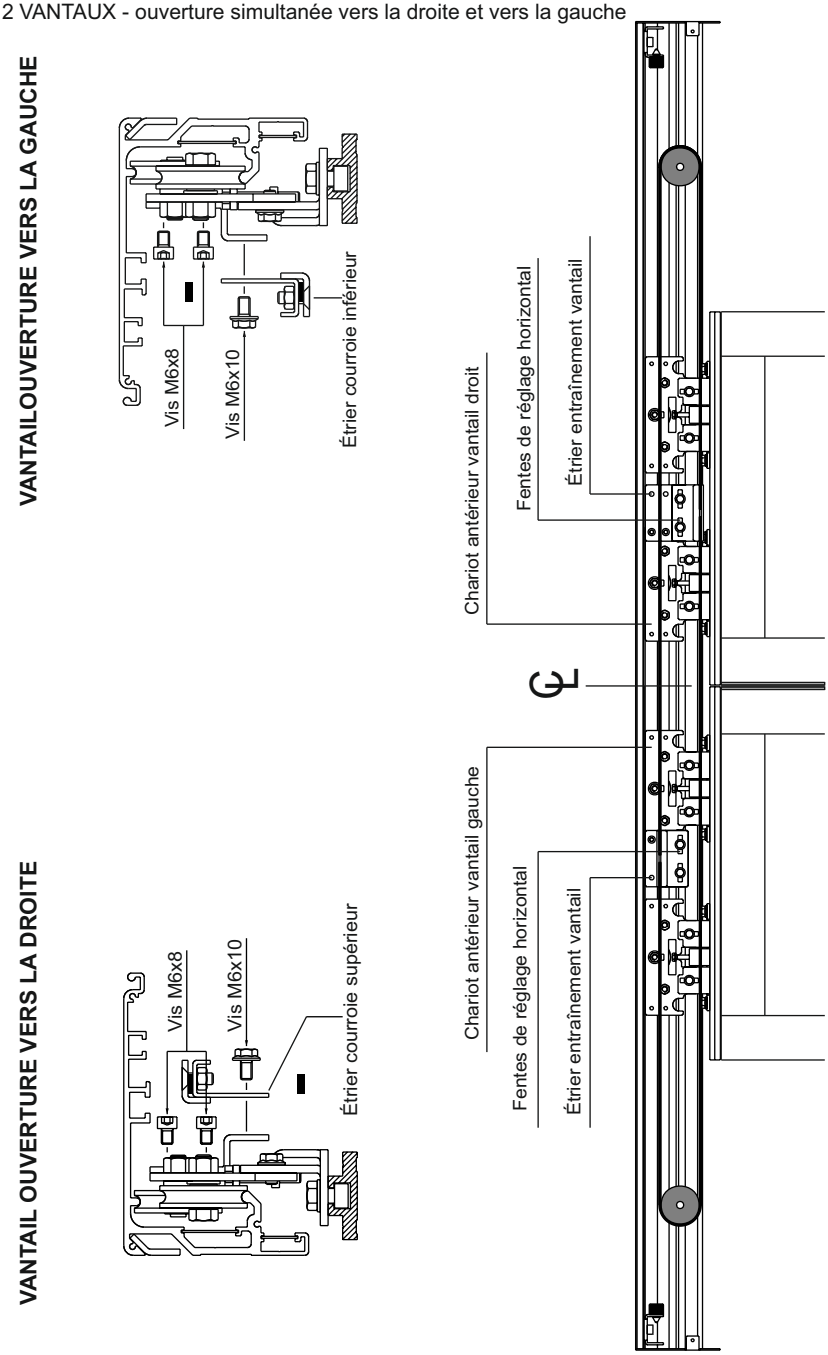

Fig. 25 1 VANTAIL DROIT – ouverture vers la droite

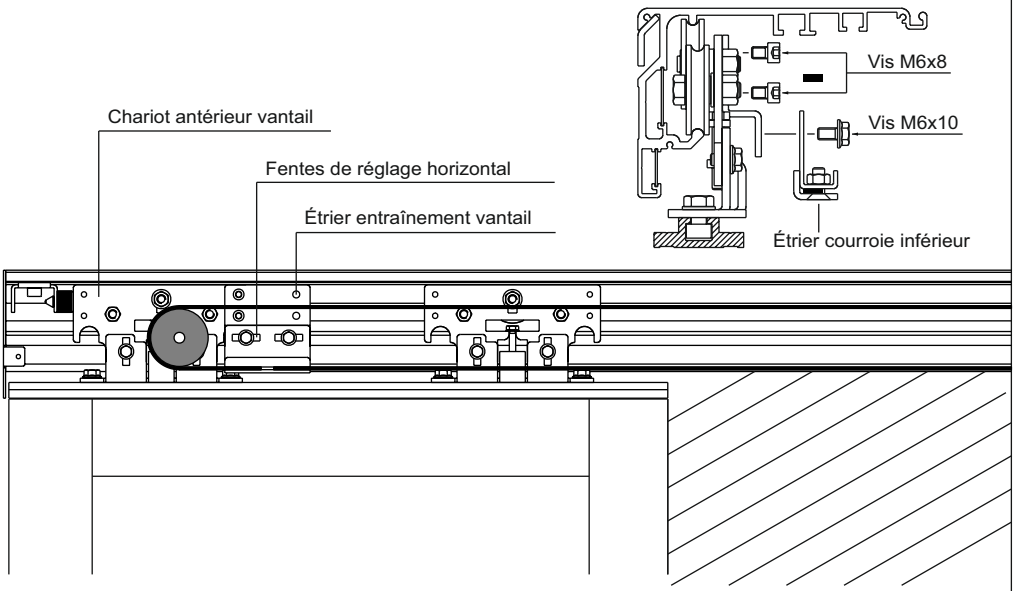

Fig. 26 1 VANTAIL GAUCHE – ouverture vers la gauche

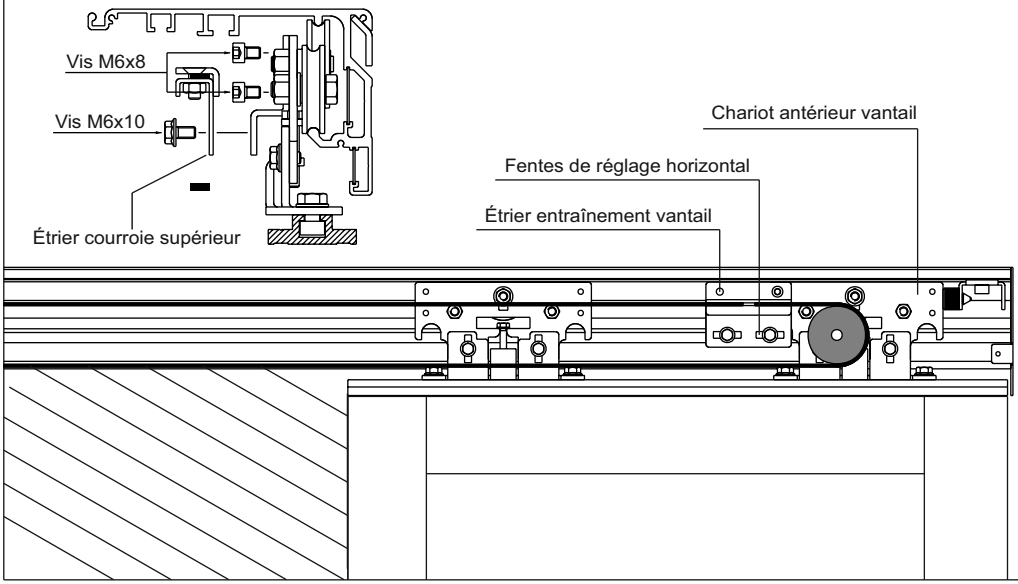

3.8 MONTAGE BLOCAGE VANTAUX

Au cours de la phase du montage, s'assurer que, alors que la porte est fermée avec le blocage enclenché, le vantail est en mesure de s'ouvrir manuellement d'au moins 2-3 mm. Cette tolérance est nécessaire pour permettre au blocage de se décrocher sans entrave.

Fig. 27 **2 VANTAUX**

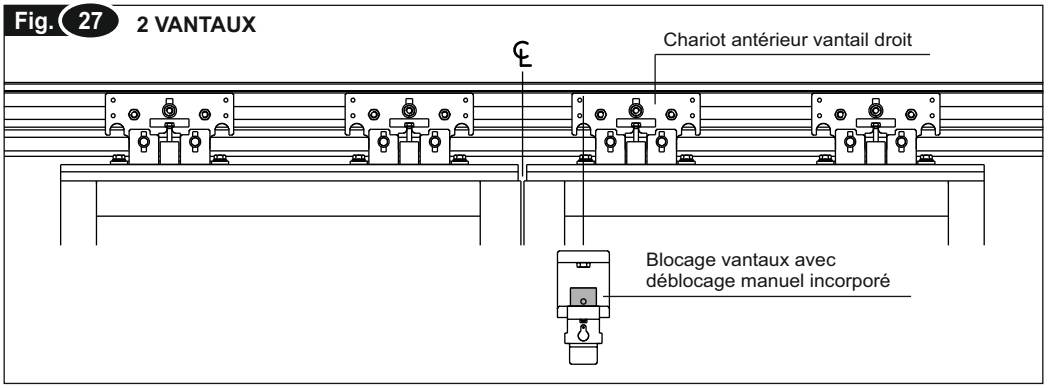

Fig. 28 **1 VANTAIL DROIT**

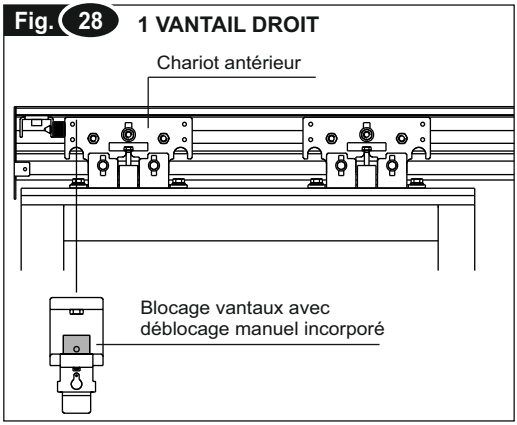

Fig. 29 **1 VANTAIL GAUCHE**

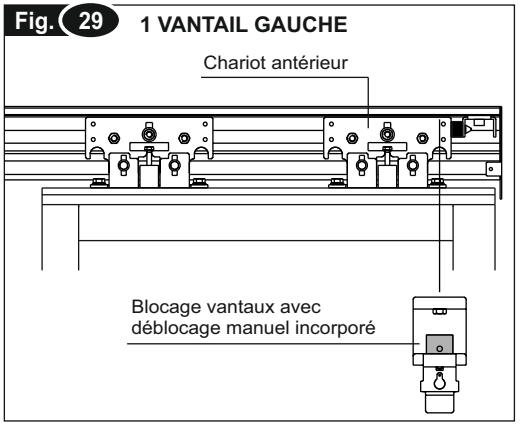

Fig. 30

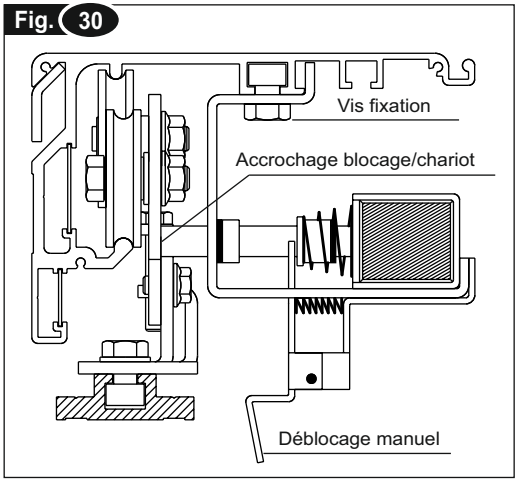

Fig. 31

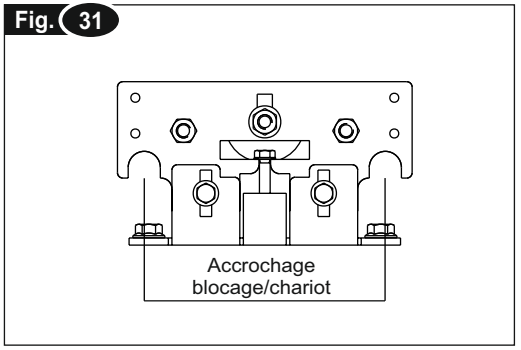

Pour débloquer et ouvrir la porte, pousser le levier du déblocage manuel placé sous le caisson et, simultanément, tirer le vantail à la main jusqu'à l'ouverture du vantail.

3.9 MONTAGE DU CAISSON DE RECOUVREMENT

Fixer les bouchons latéraux sur la traverse en utilisant, pour chacun d'eux, 3 vis TSP d3,5x9,5 contenues dans l'emballage des accessoires.

Appliquer, sur chaque tronçon de traverse de 300 mm, un feutre antivibration (**Fig.32 Réf.1**).

Insérer la partie supérieure du caisson dans le logement supérieur de la traverse prévu à cet effet, en le maintenant incliné d'environ 30° et placer le caisson jusqu'à la butée (**Fig.32 Réf.2**).

Fixer ensuit le caisson à la traverse en utilisant 2 autres vis TSP d3,5x9,5 (**Fig.32 Réf.3**).

S'il n'était pas possible de fixer le caisson latéralement, procéder de la manière suivante:

- Percer symétriquement le caisson de couverture, en utilisant une perceuse appropriée avec une pointe Ø6.5 pour aluminium, en respectant les mesures et la position indiquées dans la **Fig.32 Réf.4**
- Fixer le caisson à la traverse en utilisant les deux vis TCEI M5x10

Fig. 32

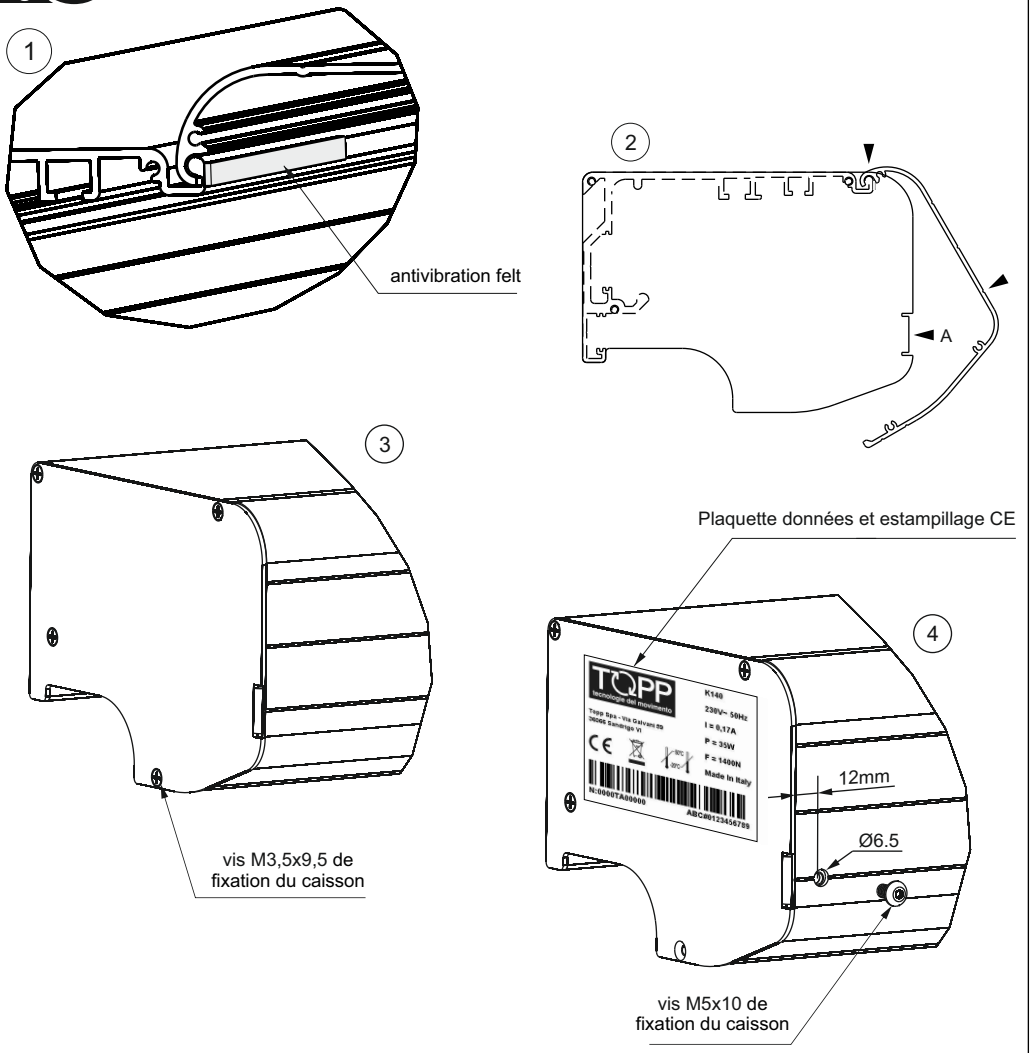

4 BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

4.1 INSRUCTIONS GÉNÉRALES

⚠ Le branchement électrique du système d'automatisation doit exclusivement être réalisé par un personnel technique qualifié et compétent, répondant aux prescriptions techniques professionnelles prévues par la législation en vigueur dans le pays d'installation, lequel devra remettre au client une déclaration de conformité du branchement et/ou de l'installation ayant été réalisée.

🕮 Tout le matériel électrique (fiche, câble, bornes, etc.), quel qu'il soit, utilisé pour le branchement, doit répondre à l'emploi qui en est fait, être estampillé et être conforme aux prescriptions prévues par la législation en vigueur dans le pays d'installation. Pour les câblages, utiliser des câbles avec double isolement jusqu'aux environs immédiats des connecteurs.

🕮 La ligne d'alimentation électrique à laquelle est relié le système d'automatisation doit être conforme aux prescriptions prévues par la législation en vigueur dans le pays d'installation et répondre aux caractéristiques techniques figurant dans le tab. 1 et dans la plaquette des données et estampillage “CE” .

🕮 Le réseau d'alimentation auquel sera relié l'appareil doit être équipé de dispositifs de déconnexion du réseau avec distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm. Ces dispositifs doivent être prévus dans le réseau d'alimentation conformément aux prescriptions prévues par la législation en vigueur dans le pays d'installation.

L'installation doit prévoir un câble de terre plus long que les câbles d'alimentation pour que, en cas de traction, le câble de terre soit le dernier à se tendre.

🕮 On conseille d'utiliser comme câbles d'alimentation les types suivants: H05VV-F 3X0.75, H05RN-F 3X0.75.Pour le câble du sélecteur analogique, on conseille d'utiliser un câble multipolaire 8 x 0,5 type LI-YY, pour le secteur numérique 4x0,5 LI-YY. (Le câble’ blindage’ doit être utilisé uniquement pour des longueurs de câble supérieures à 20 mètres).

🕮 Avant de procéder au branchement électrique du système d'automatisation, il faut vérifier que le câble d'alimentation électrique n'est pas endommagé.

🕮 Le trou pratiqué sur le profil pour le passage du câble d'alimentation doit être réalisé en veillant à ne pas créer de bords rugueux ou tranchants ou d'arêtes vives qui pourraient endommager le câble lui-même.

4.2 BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

- Avant de fixer la porte au mur, il faut pratiquer une ouverture sur le fond de la traverse (ou plusieurs ouvertures, dans le cas d'éventuels accessoires reliés) en regard de la sortie des câbles d'alimentation du mur. Les trous doivent présenter un diamètre de 10 mm et être protégés par le petit caoutchouc fourni comme accessoire.
- Au cas où la goulotte ne serait pas déjà installée, il faut la découper sur mesure, conformément au tableau figurant dans le paragraphe 3.6, et la forer comme montré dans la figure 1 en utilisant un foret d'aluminium avec diamètre 6.5mm.

Ensuite la fixer sur la traverse avec les vis et les écrous fournis comme accessoires, comme montré dans la figure 2.
L'espace séparant un écrou de l'autre doit être de 400 mm.

- Vérifier la présence d'un interrupteur avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm en amont de l'automatisation, qui puisse permettre le débranchement unipolaire du réseau électrique.
- Faire passer le câble d'alimentation à travers le presse-étoupe comme indiqué dans la figure 3.
- Faire passer les câbles vers la droite le long de la traverse à l'aide des plaques fournies pour maintenir en place les câbles et les faire ressortir à proximité de la butée droite.
- Vérifier que les câbles sont bien fixés, éventuellement, utiliser des colliers de serrage prévus à cet effet pour les maintenir en ordre.
- Faire passer les câbles dans la partie frontale au-dessus du renvoi courroie/encodeur, en exploitant la course de la traverse et, ensuite, à l'intérieur de la goulotte prévue à cet effet.
- Insérer le câble d'alimentation dans le serre-câble prévu à cet effet et le fixer à l'aide de la vis fournie en le reliant au bornier après l'avoir dénudé ;
- Relier les éventuels câbles des accessoires comme décrit dans les figures correspondantes (consulter les figures 35 à 40).
- Veiller à ce que tous les câbles se trouvent dans la goulotte et n'entrent pas en contact avec une pièce en mouvement une fois mis en place.

Veiller à ce que les conducteurs soient fixés à l'installation à l'aide d'un support supplémentaire à proximité des bornes ou des raccordements électriques, par le biais de serre-câbles par exemple.
Veiller à ce que les câbles soient dénudés à proximité des bornes.

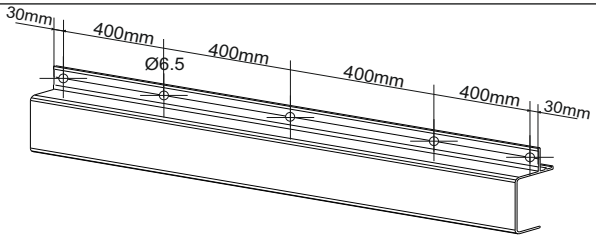

Figure 1

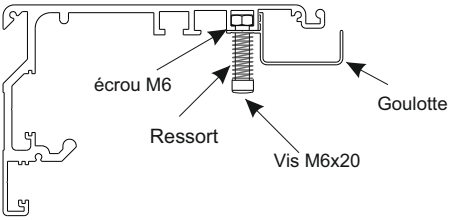

Figure 2

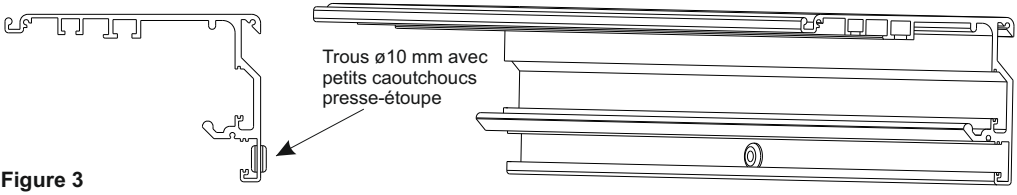

Figure 3

4.3 CENTRALE ÉLECTRONIQUE

Fig. 33

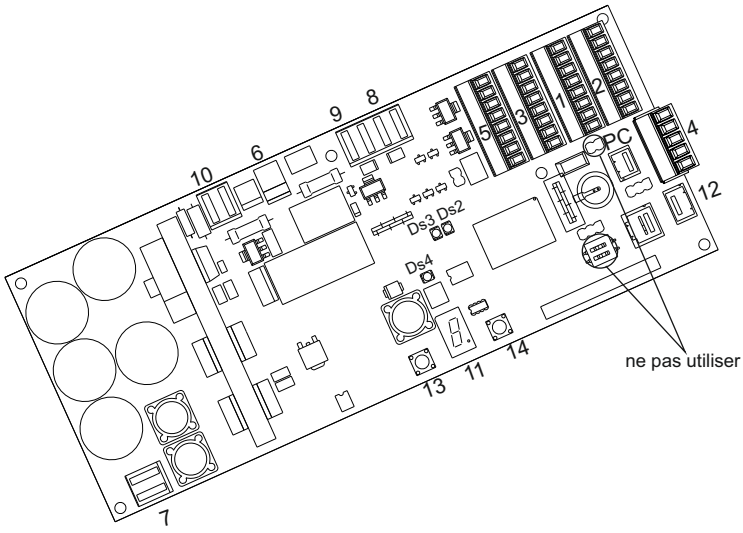

1. Entrée capteurs à infrarouges, capteurs à micro-ondes, photocellules, sécurité logement passage
2. Entrée sélecteur de programme avec bouton
3. Entrées sécurité latérales, anti-panique, test capteurs
4. Entrée sélecteur numérique
5. Entrée lames d'air, lampe, sélecteur à clé, bouton d'arrêt d'urgence, anti-incendie
6. Entrée système à batteries d'urgence
7. Entrée motoréducteur
8. Entrée blocage vantaux 1
9. Entrée blocage vantaux 2 (pharmacie)
10. Entrée transformateur
11. Afficheur lumineux
12. Entrée câble encodeur
13. Touche DOWN
14. Touche RETOUR

Fig. 34

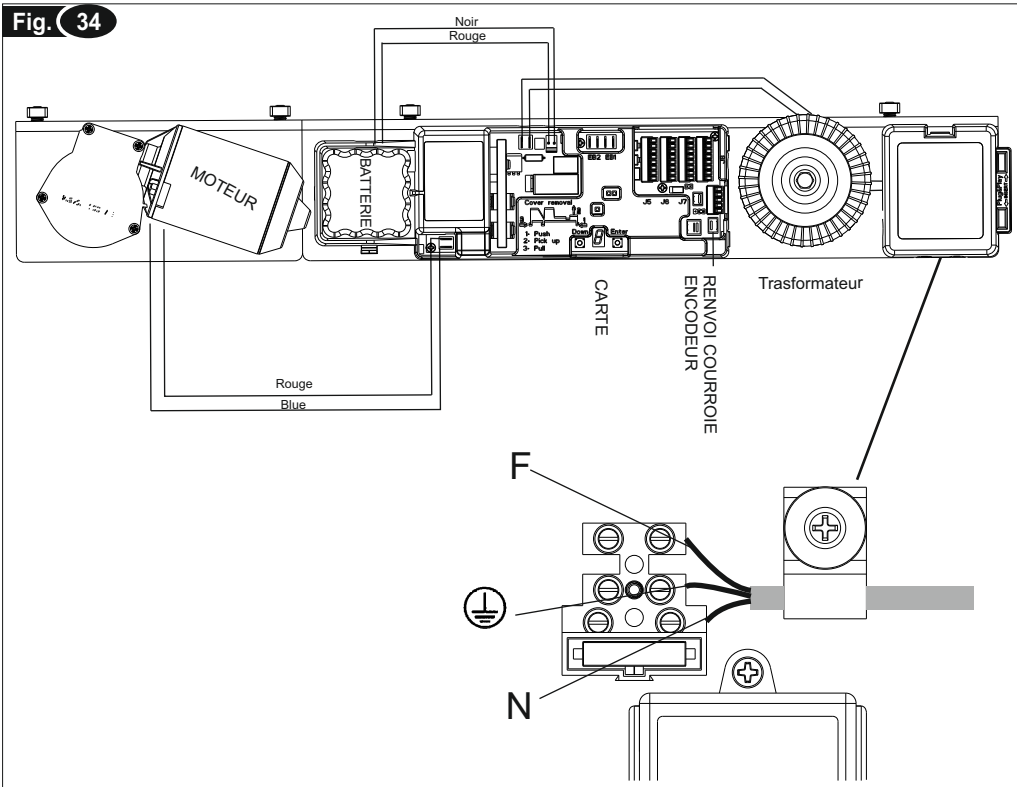

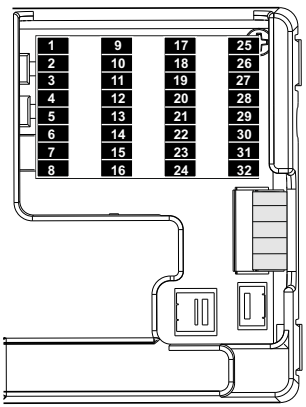

1. Anti-incendie	9. Test+	17. Sécurité interne	25. Reset (Near)
2. Urgence	10. Test+	18. Radar interne	26. Ouvert
3. Clé fermeture	11. GND	19. GND	27. Partielle
4. Clé ouverture	12. Antipanique	20. GND	28. Seulement sortie
5. Lampe	13. sécurité latérale 2	21. Sécurité externe	29. Seulement entée
6. Lames d'air	14. sécurité latérale 1	22. Radar externe	30. Fermé
7. GND	15. GND	23. GND	31. GND
8. 24V*	16. 24V	24. 24V	32. 24V

24V
GND
SIGNAL A
GND (shield)
SIGNAL B

* Unregolated

Fig. 35

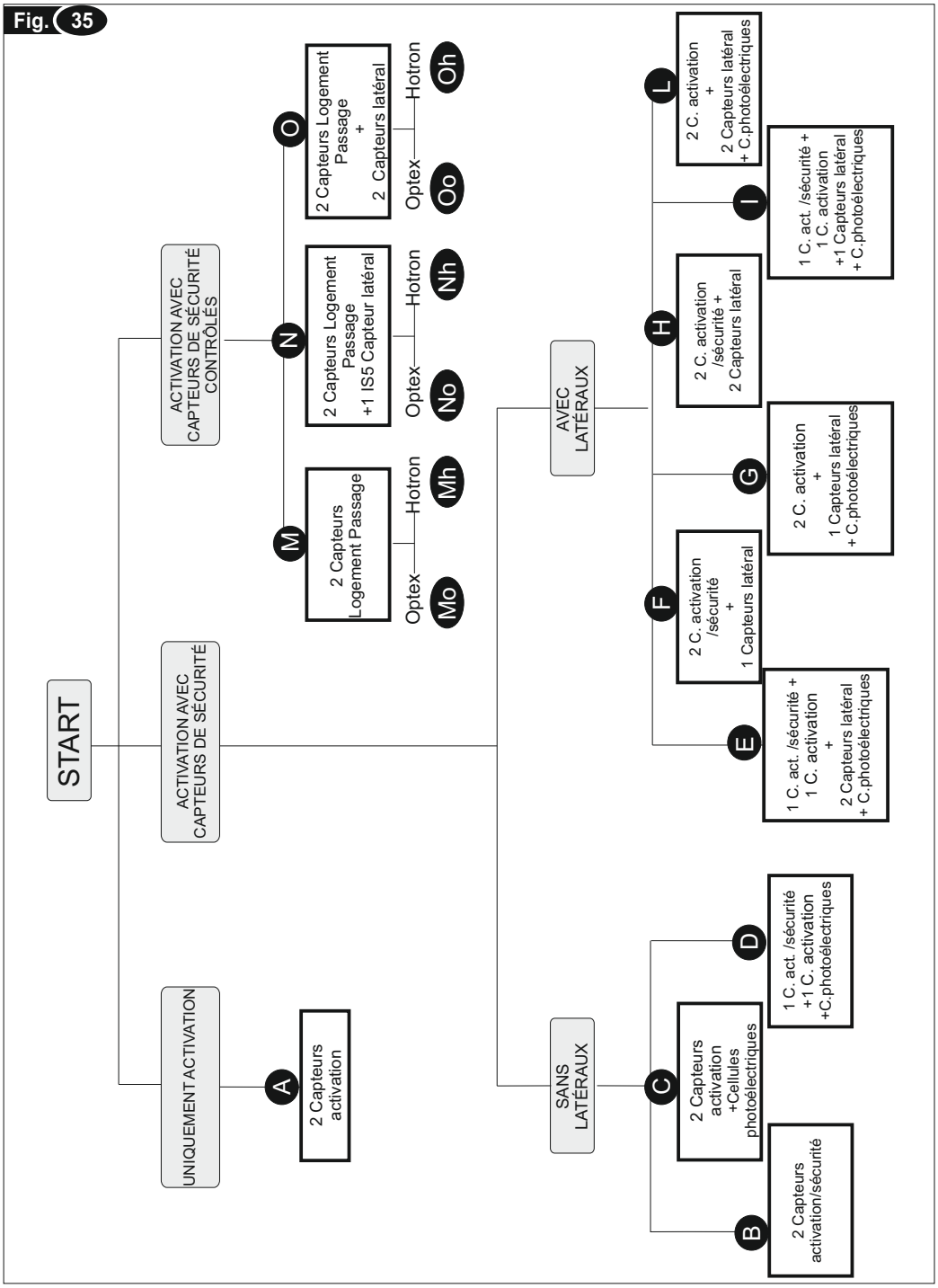
START
UNIQUEMENT ACTIVATION
A
2 Capteurs activation
ACTIVATION AVEC CAPTEURS DE SÉCURITÉ
SANS LATÉRAUX
B
2 Capteurs activation/sécurité
C
2 Capteurs activation +Cellules photoélectriques
D
1 C. act. /sécurité +1 C. activation +C.photoélectriques
AVEC LATÉRAUX
E
1 C. act. /sécurité + 1 C. activation + 2 Capteurs latéral + C.photoélectriques
F
2 C. activation /sécurité + 1 Capteurs latéral
G
2 C. activation + 1 Capteurs latéral + C.photoélectriques
H
2 C. activation /sécurité + 2 Capteurs latéral
I
1 C. act. /sécurité + 1 C. activation +1 Capteurs latéral + C.photoélectriques
L
2 C. activation + 2 Capteurs latéral + C.photoélectriques
ACTIVATION AVEC CAPTEURS DE SÉCURITÉ CONTRÔLÉS
M
2 Capteurs Logement Passage
Optex
Mo
Hotron
Mh
N
2 Capteurs Logement Passage +1 IS5 Capteur latéral
Optex
No
Hotron
Nh
O
2 Capteurs Logement Passage + 2 Capteurs latéral
Optex
Oo
Hotron
Oh

Fig. A

✶**Menu sélecteur : PARAMÈTRES> PARAMÈTRES DIVERS> LOGIQUE CAPT. DE SÉCURITÉ: N.C. SANS TEST**
ou programmation paramètres 9 avec point

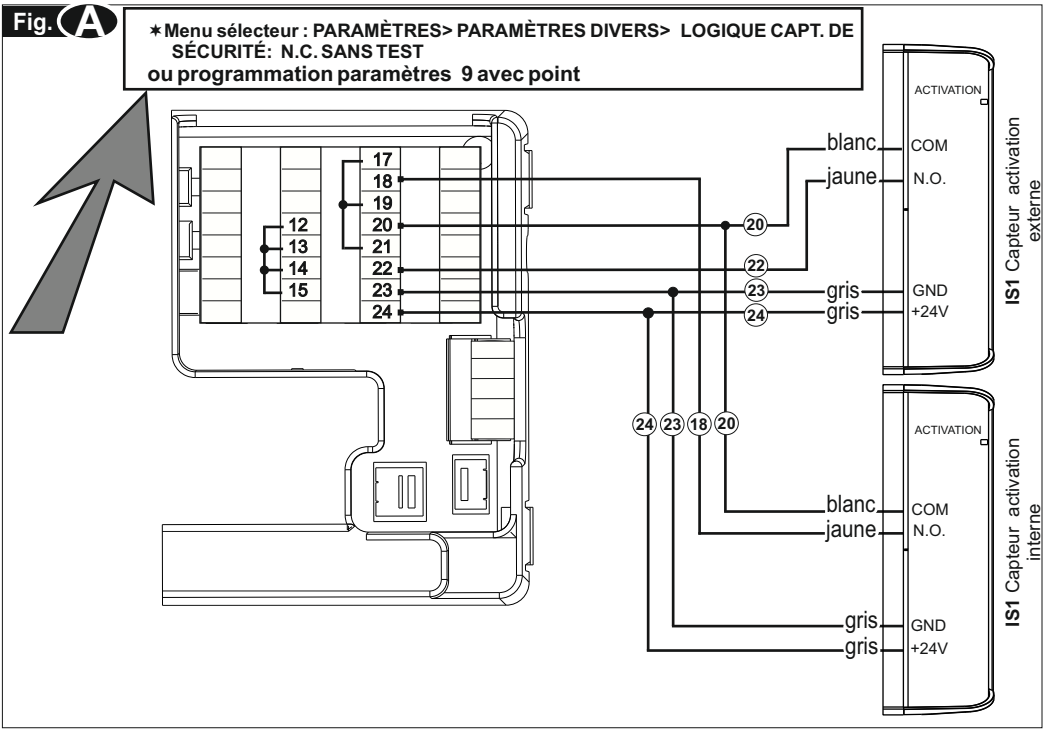

Fig. B

✶**Menu sélecteur : PARAMÈTRES> PARAMÈTRES DIVERS> LOGIQUE CAPT. DE SÉCURITÉ: N.C. SANS TEST**
ou programmation paramètres 9 avec point

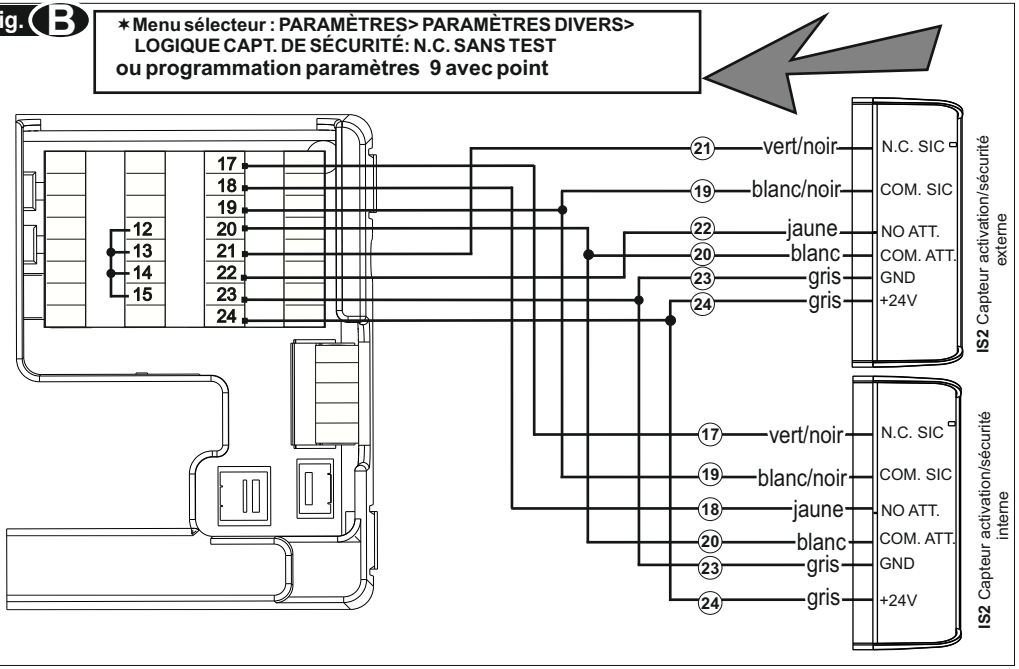

Fig. C

✶Menu sélecteur :
PARAMÈTRES>PARAMÈTRES DIVERS>
LOGIQUE CAPTEURS DE SÉCURITÉ: N.C. AVEC TEST
ou programmation paramètres 9 sans point

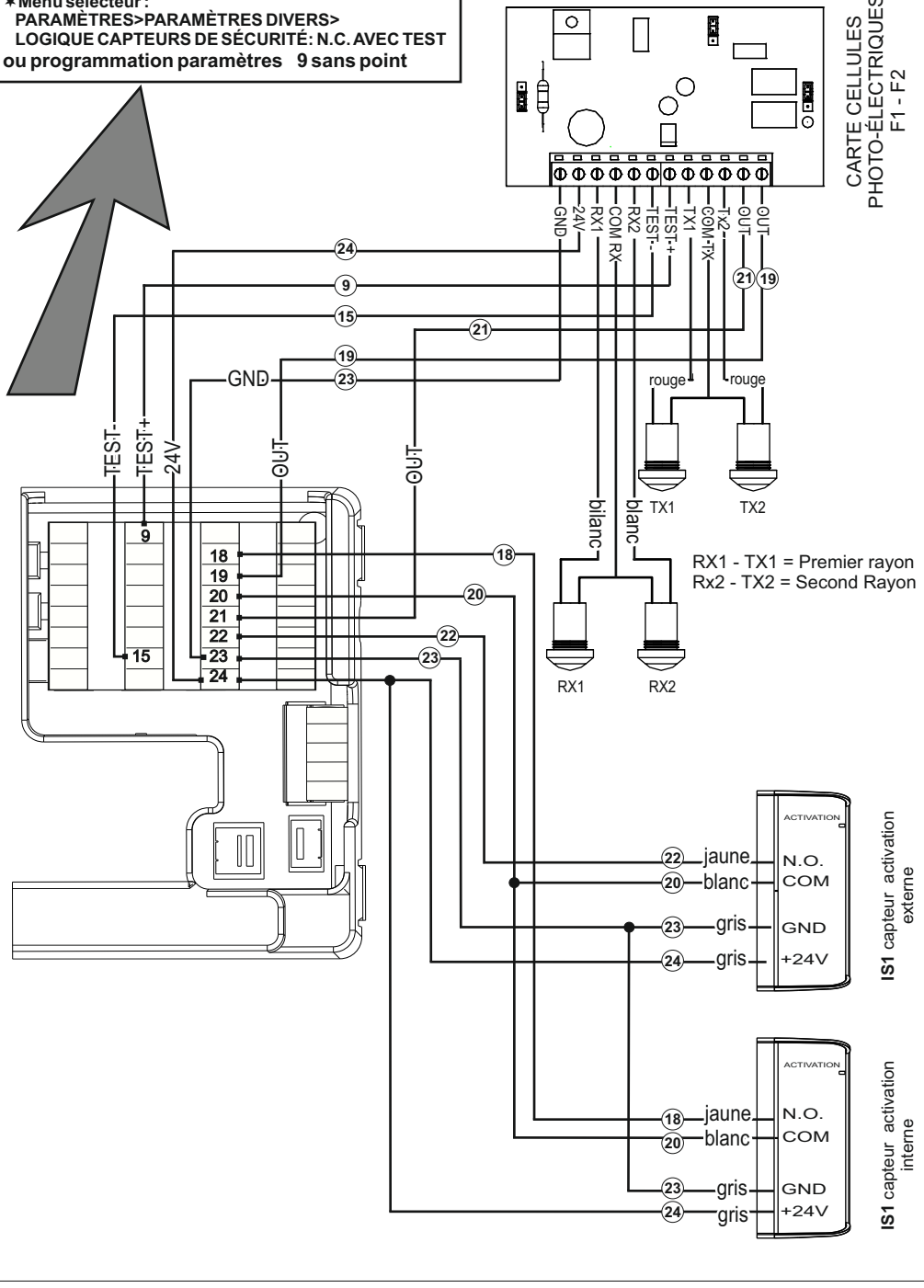

Fig. D

✶**Menu sélecteur :**
PARAMÈTRES>PARAMÈTRES DIVERS>
LOGIQUE CAPTEURS DE SÉCURITÉ:
N.C. SANS TEST
ou programmation paramètres 9 avec point

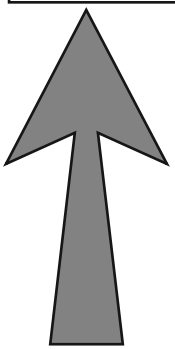

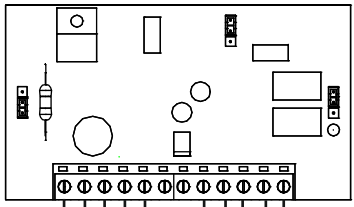

CARTE CELLULES
PHOTO-ÉLECTRIQUES
F1 - F2

OUT
OUT
GND
24
rouge
rouge
blanc
blanc
TX1
TX2
RX1 - TX1 = Premier rayon
RX2 - TX2 = Second RayonRaggio
RX1
RX2
24V

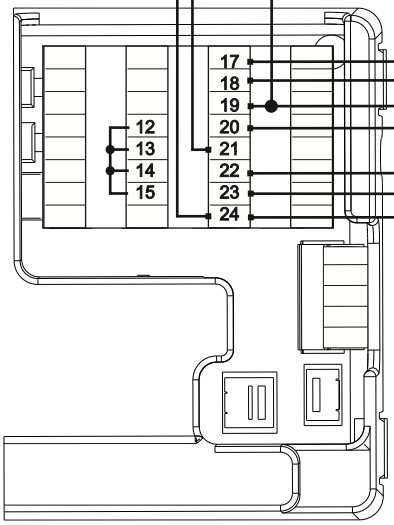

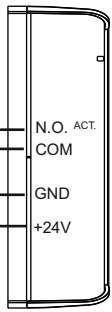

IS1 capteur activation externe

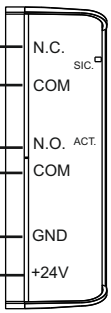

IS2 Capteur activation/sécurité interne

Fig. E

✶**Menu sélecteur :**
PARAMÈTRES>PARAMÈTRES DIVERS> LOGIQUE CAPTEURS DE SÉCURITÉ: N.C. SANS TEST
ou programmation paramètres 9 avec point

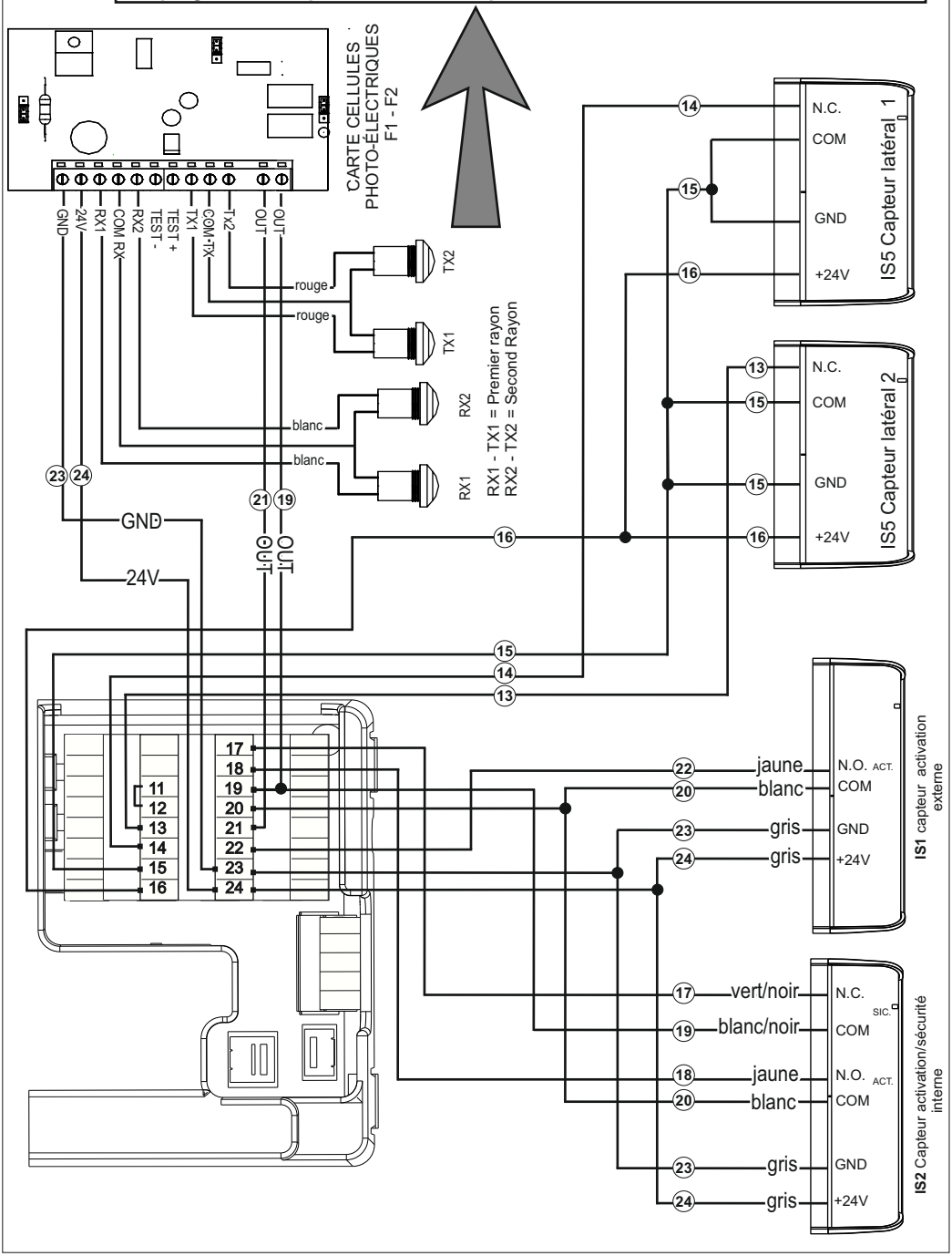

Fig. F

✶ **Menu sélecteur :**
PARAMÈTRES>PARAMÈTRES DIVERS>
LOGIQUE CAPTEURS DE SÉCURITÉ:N.C. SANS TEST
ou programmation paramètres 9 avec point

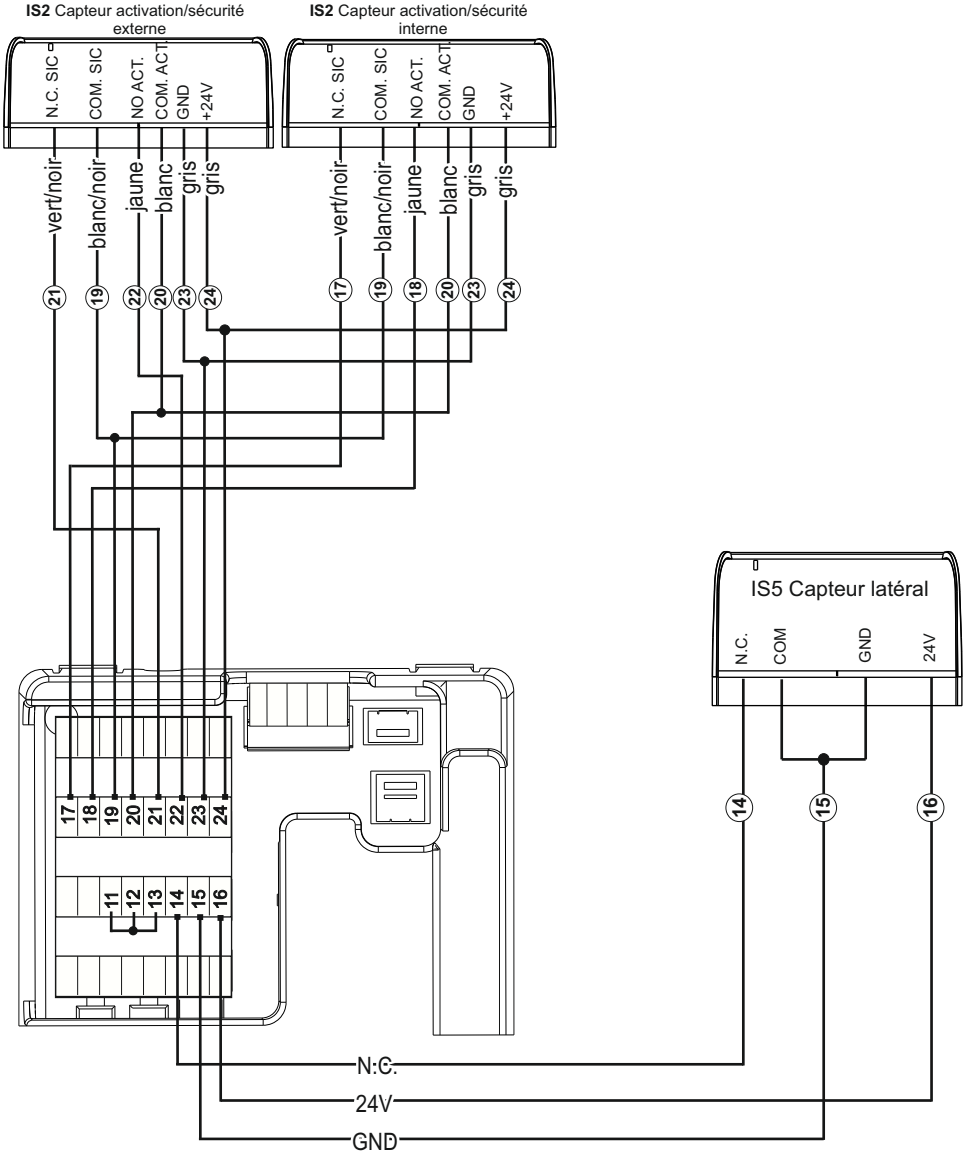

Fig. G

✶Menu sélecteur :
PARAMÈTRES>PARAMÈTRES DIVERS>
LOGIQUE CAPTEURS DE SÉCURITÉ:
N.C. SANS TEST
ou programmation paramètres 9 avec point

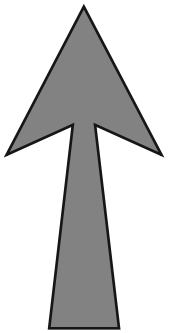

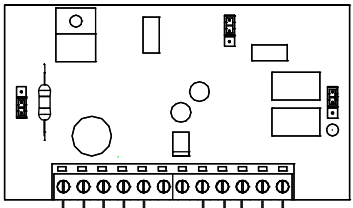

CARTE CELLULES
PHOTO-ÉLECTRIQUES
F1 - F2

24
21
19
23

rouge
rouge

TX1
TX2

blanc
blanc

RX1 - TX1 = Premier rayon
RX2 - TX2 = Second Rayon

RX1
RX2

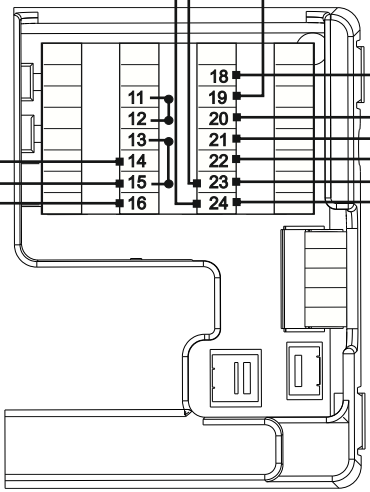

24V
GND
N.C.

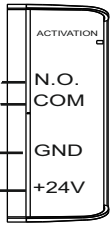

22 jaune
20 blanc
23 gris
24 gris

IS1 capteur activation externe

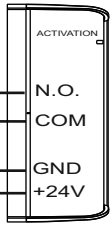

18 jaune
20 blanc
23 gris
24 gris

IS1 capteur activation interne

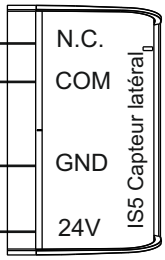

14
15
16

Fig. H

✶ **Menu sélecteur :**
PARAMÈTRES>PARAMÈTRES DIVERS>
LOGIQUE CAPTEURS DE SÉCURITÉ:N.C. SANS TEST
ou programmation paramètres 9 avec point

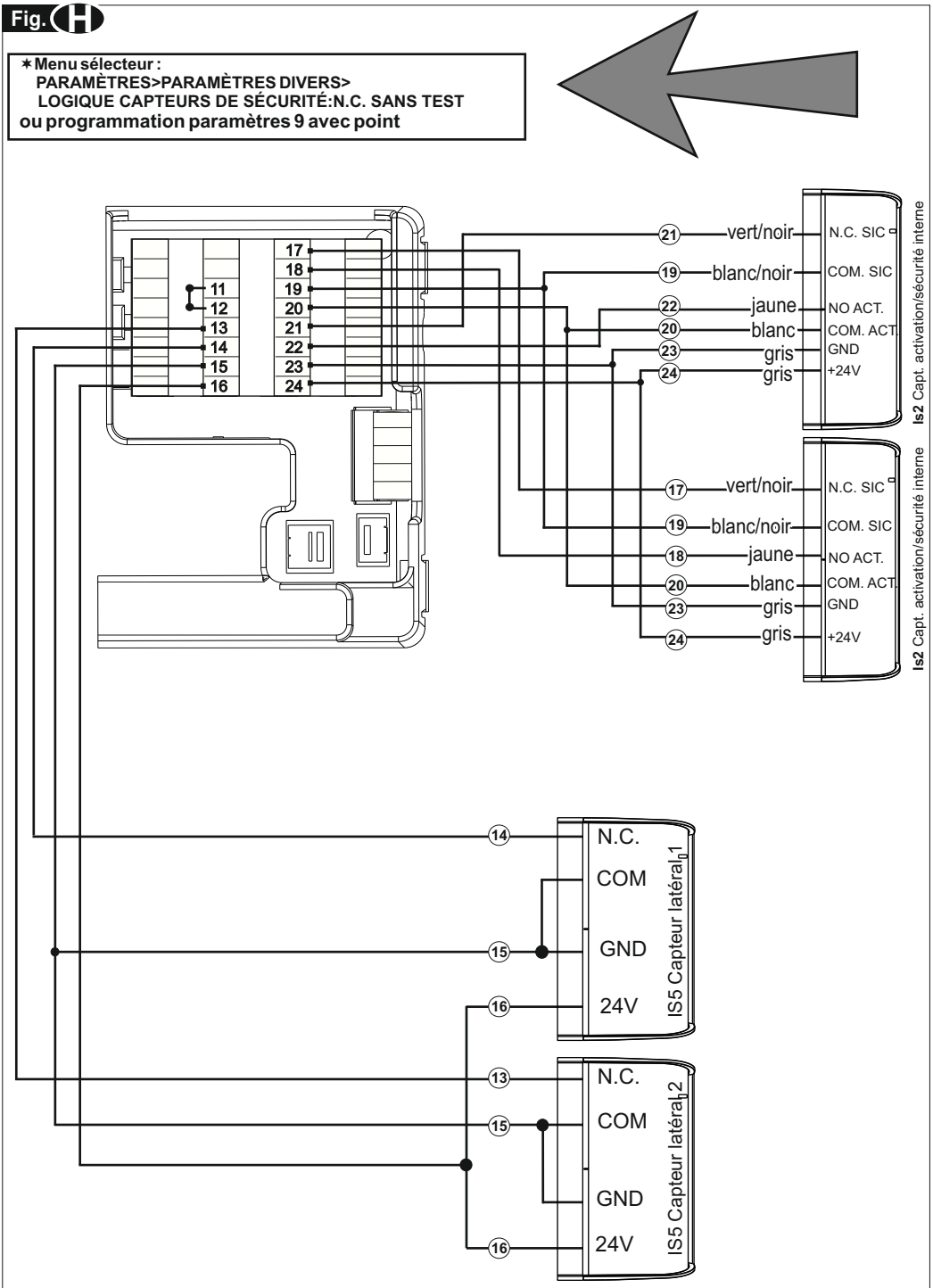

Fig. I

✶ **Menu sélecteur :**
PARAMÈTRES>PARAMÈTRES DIVERS> LOGIQUE CAPTEURS DE SÉCURITÉ:N.C. SANS TEST
ou programmation paramètres 9 avec point

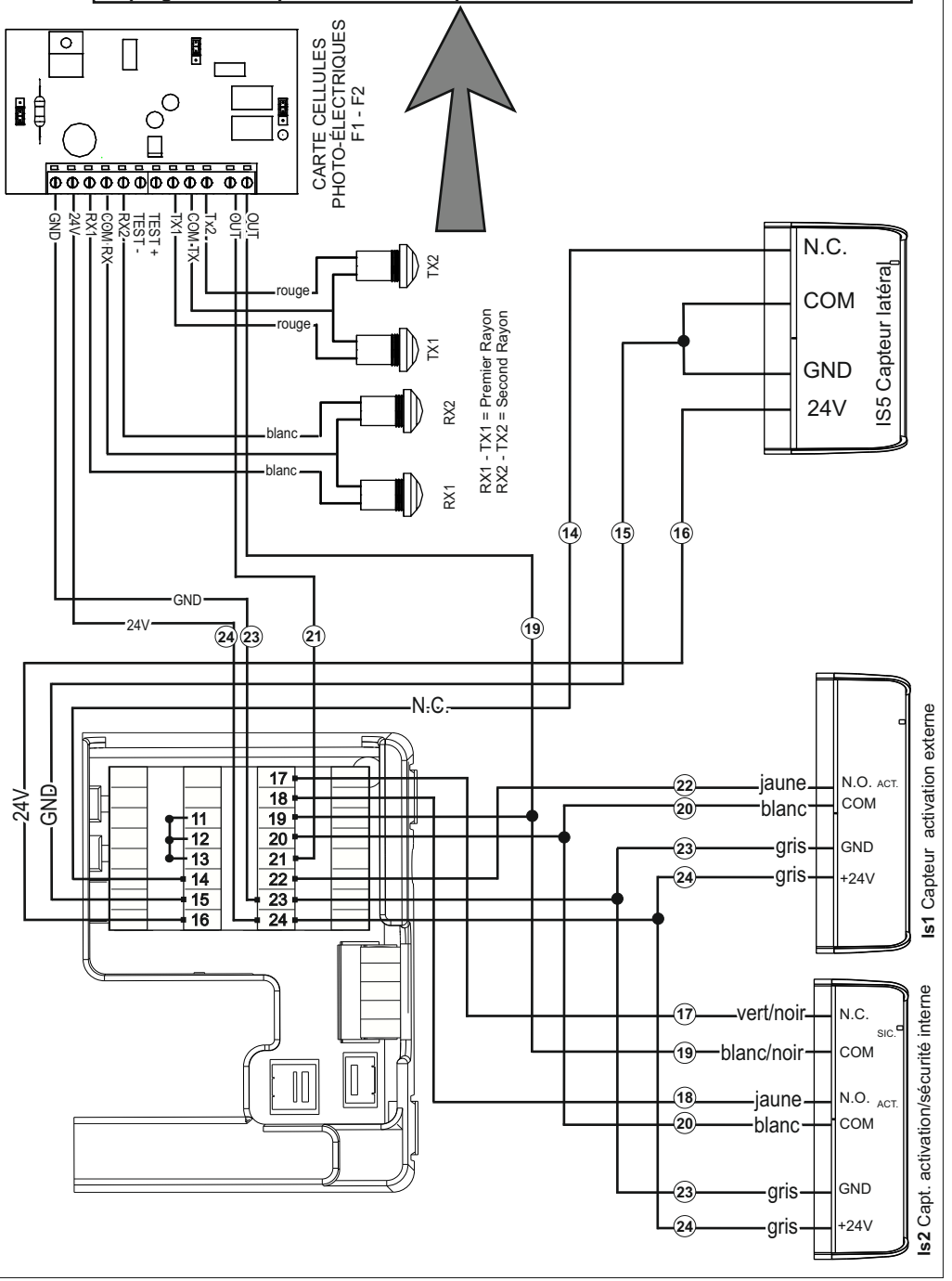

Fig. L

✶ **Menu sélecteur :**
PARAMÈTRES>PARAMÈTRES DIVERS>
LOGIQUE CAPTEURS DE SÉCURITÉ:
N.C. SANS TEST
ou programmation paramètres
9 avec point

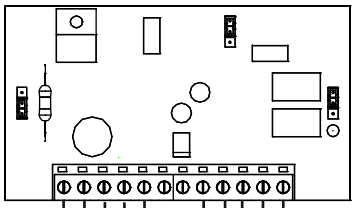

CARTE CELLULES
PHOTO-ÉLECTRIQUES
F1 - F2

GND
24V
RX1
COM-RX
RX2
TEST -
TEST +
TX1
COM-TX
Tx2
OUT
OUT

24
23
21
19

rouge
rouge

TX1
TX2

blanc
blanc

RX1
RX2

RX1 - TX1 = Premier rayon
RX2 - TX2 = Second Rayon

11
12
13
14
15
16
18
19
20
21
22
23
24

22 20 18

14 N.C.
COM
15 GND
16 24V

IS5 Capterur latéral 1

13 N.C.
COM
GND
16 24V

IS5 Capteur latéral 2

ACTIVATION

22 jaune N.O.
20 blanc COM
23 gris GND
24 gris +24V

IS1 capteur activation externe

ACTIVATION

18 jaune N.O.
20 blanc COM
23 gris GND
24 gris +24V

IS1 capteur activation interne

Fig. Mo

✶ **Menu sélecteur :**
PARAMÈTRES>PARAMÈTRES DIVERS>
LOGIQUE CAPTEURS DE SÉCURITÉ: N.C. AVEC TEST
ou programmation paramètres 9 sans point

SCHÉMA CONNEXIONS ÉLECTRIQUE POUR LE RACCORDEMENT DE CAPTEURS **OPTEX**

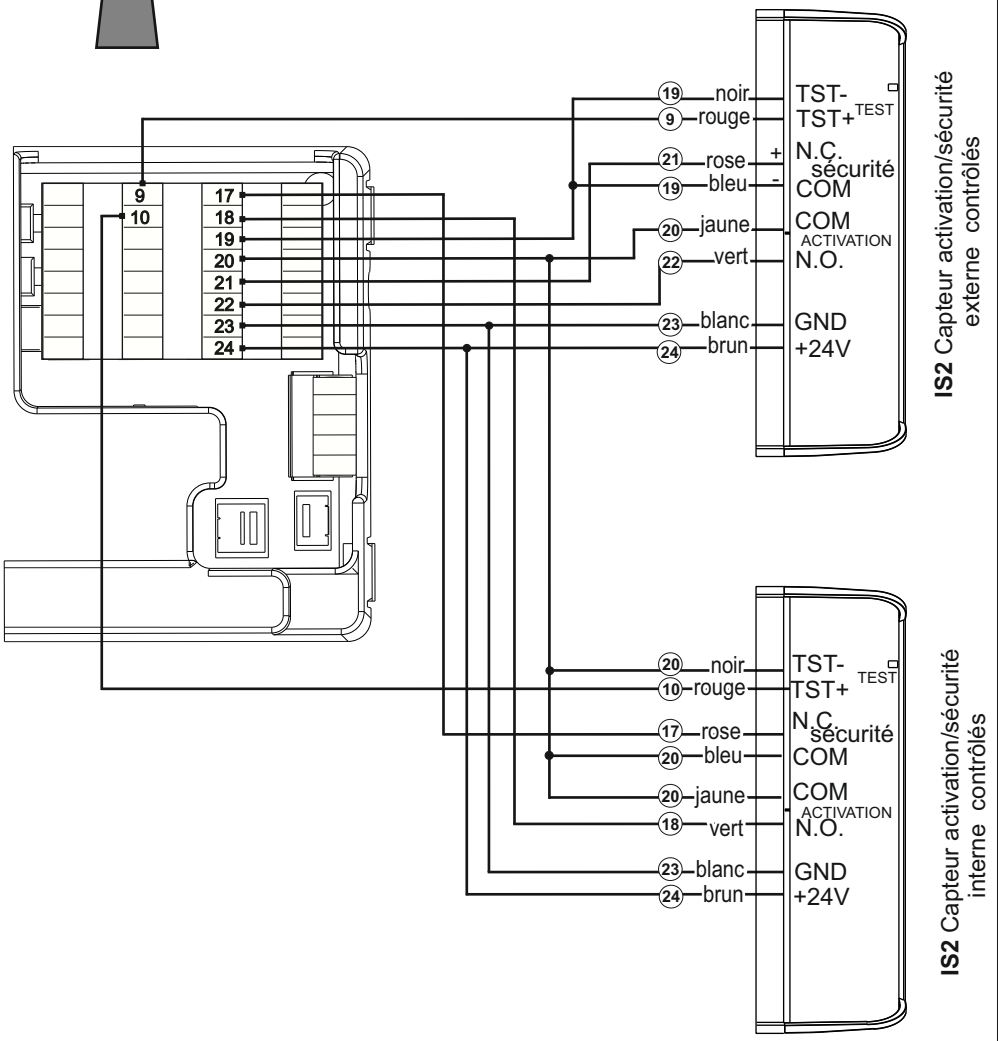

Fig. Mh

∗ **Menu sélecteur :**
PARAMÈTRES>PARAMÈTRES DIVERS>
LOGIQUE CAPTEURS DE SÉCURITÉ: N.C. AVEC TEST
ou programmation paramètres 9 sans point

SCHÉMA CONNEXIONS ÉLECTRIQUE POUR LE RACCORDEMENT DE CAPTEURS **HOTRON**

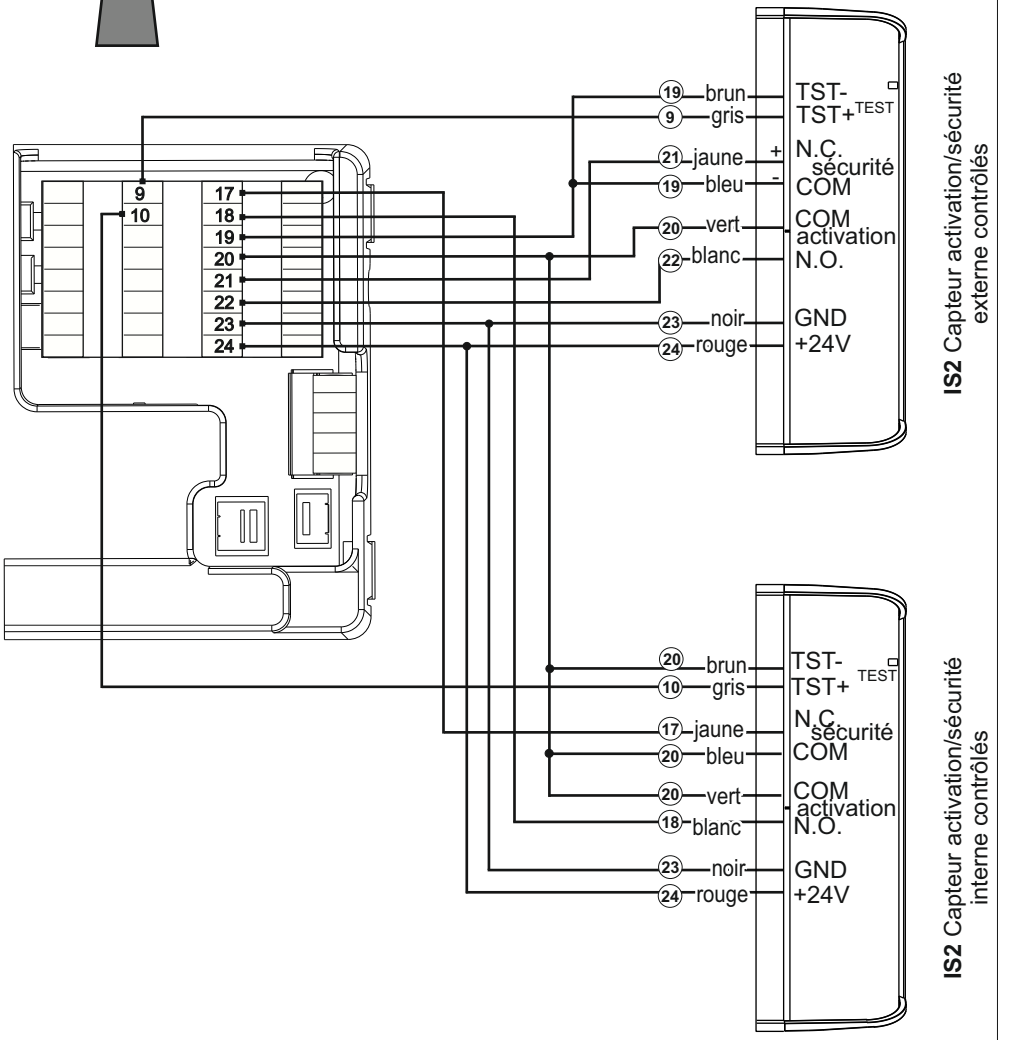

Fig. No

*** Menu sélecteur :**
PARAMÈTRES>PARAMÈTRES DIVERS>
LOGIQUE CAPTEURS DE SÉCURITÉ: N.C. AVEC TEST
ou programmation paramètres 9 sans point

SCHÉMA CONNEXIONS ÉLECTRIQUE POUR LE RACCORDEMENT DE CAPTEURS **OPTEX**

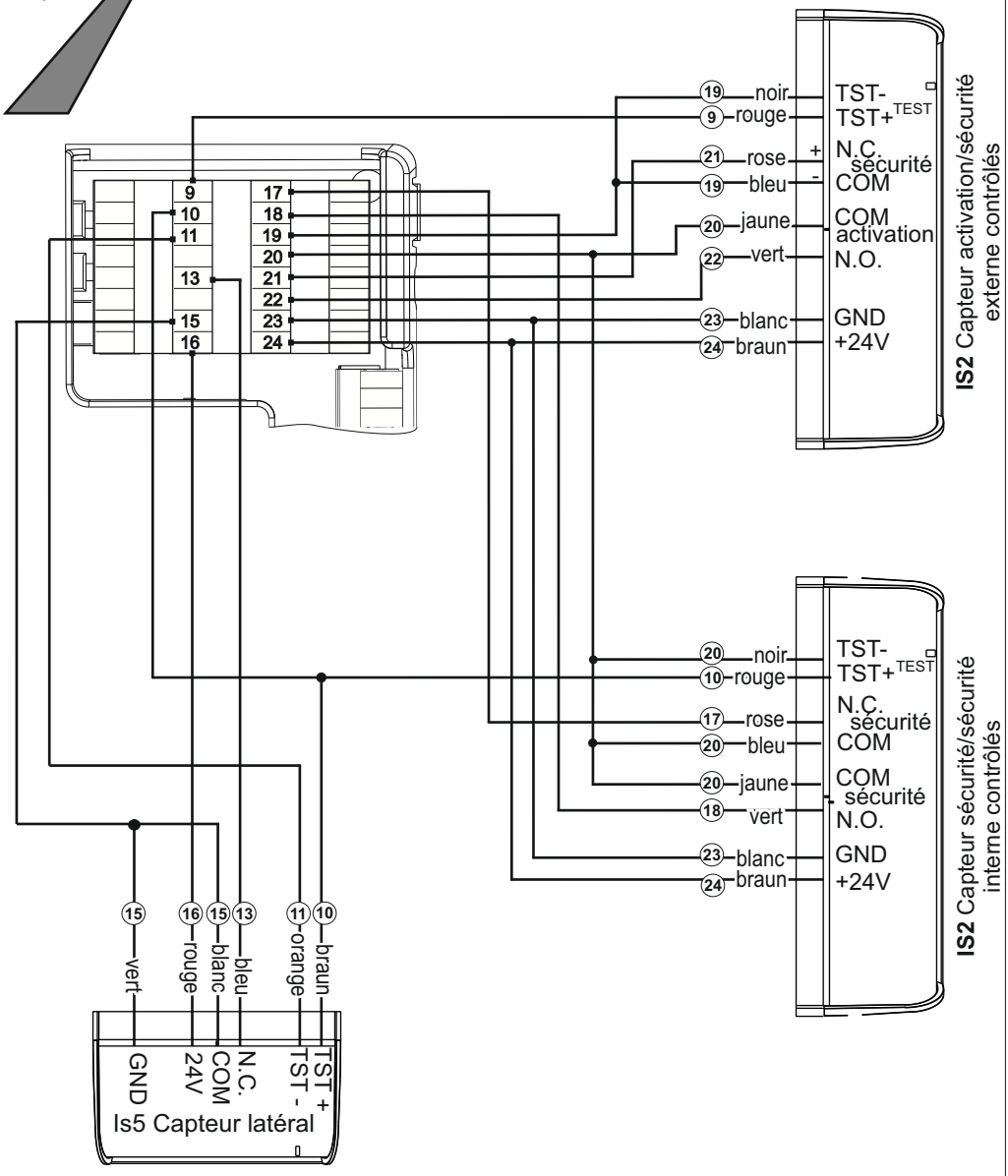

Fig. **Nh**

*** Menu sélecteur :**
PARAMÈTRES>PARAMÈTRES DIVERS>
LOGIQUE CAPTEURS DE SÉCURITÉ: N.C. AVEC TEST
ou programmation paramètres 9 sans point

SCHÉMA CONNEXIONS ÉLECTRIQUE POUR LE RACCORDEMENT DE CAPTEURS **HOTRON**

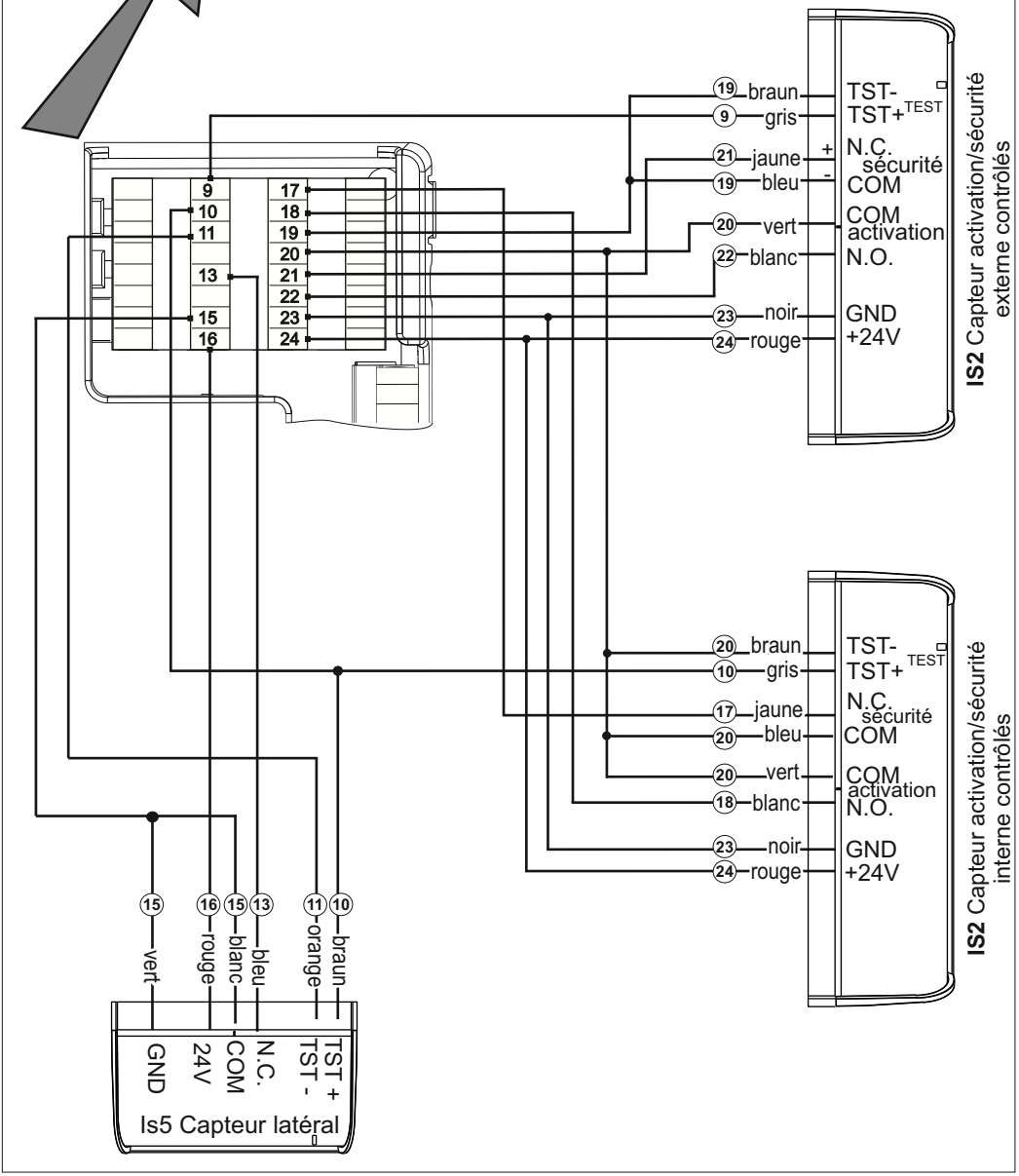

Fig. Oo

✶ **Menu sélecteur :**
PARAMÈTRES>
PARAMÈTRES DIVERS>
LOG. CAPTEURS DE SÉCURITÉ:
N.C. AVEC TEST
ou programmation
paramètres 9 sans point

SCHÉMA CONNEXIONS ÉLECTRIQUE POUR LE RACCORDEMENT DE CAPTEURS **OPTEX**

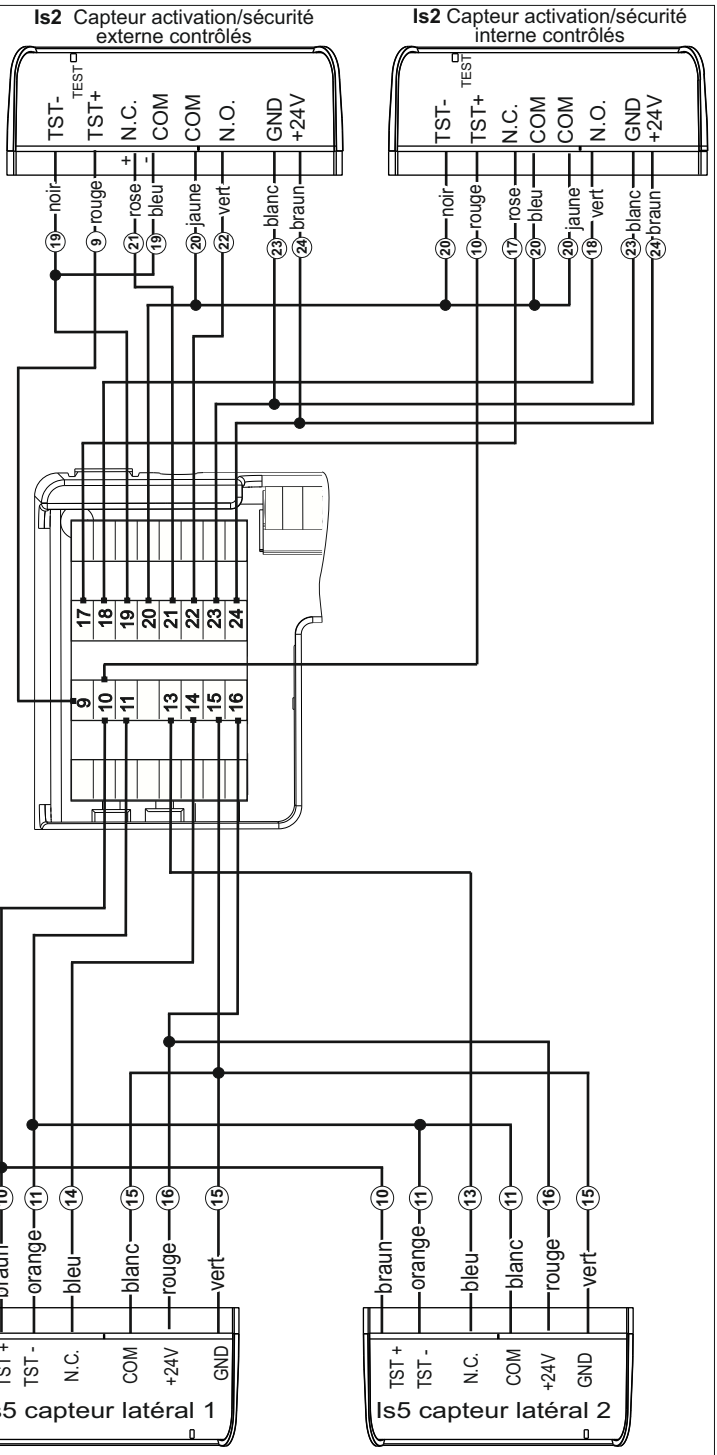

Fig. Oh

∗ **Menu sélecteur :**
PARAMÈTRES>
PARAMÈTRES DIVERS>
LOG. CAPTEURS DE SÉCURITÉ:
N.C. AVEC TEST
ou programmation
paramètres 9 sans point

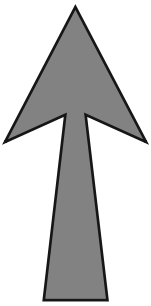

Is2 Capteur activation/sécurité externe contrôlés

TST- TEST
TST+
N.C.
COM
COM
N.O.
GND
+24V

braun (19)
gris (9)
jaune (21) +
bleu (19) -
vert (20)
blanc (22)
noir (23)
rouge (24)

Is2 Capteur activation/sécurité interne contrôlés

TST- TEST
TST+
N.C.
COM
COM
N.O.
GND
+24V

braun (20)
gris (10)
jaune (17)
bleu (20)
vert (20)
blanc (18)
noir (23)
rouge (24)

17 18 19 20 21 22 23 24

9 10 11 13 14 15 16

SCHÉMA CONNEXIONS ÉLECTRIQUE POUR LE RACCORDEMENT DE CAPTEURS **HOTRON**

Is5 capteur latéral 1

braun (10)	orange (11)	bleu (14)	blanc (15)	rouge (16)	vert (15)
TST +	TST -	N.C.	COM	+24V	GND

Is5 capteur latéral 2

braun (10)	orange (11)	bleu (13)	blanc (11)	rouge (16)	vert (15)
TST +	TST -	N.C.	COM	+24V	GND

4.7 BRANCHEMENT SÉLECTEUR DE PROGRAMME À BOUTON MS1

Fig. 36

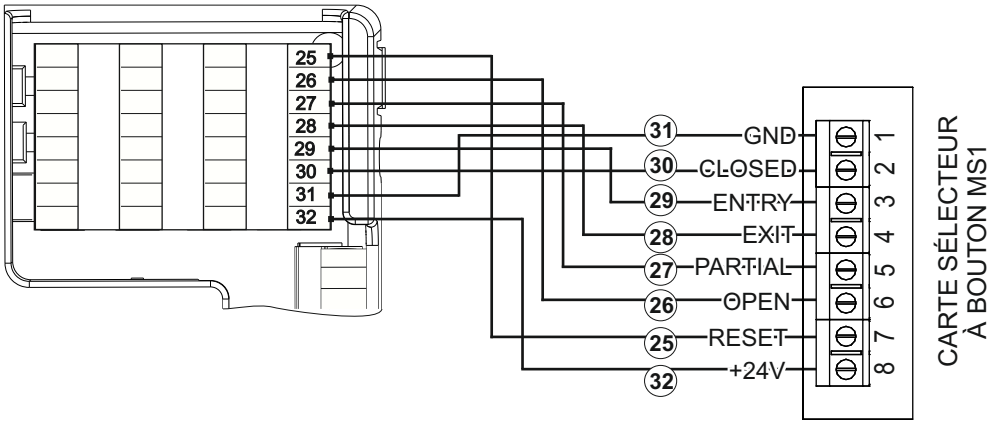

4.8 CONNEXION NUMÉRIQUE DS2

Fig. 37

1 +24V (power supply 12V)
2 GND
3 Serial A
4 Blindage*
5 Serial B

* Le câble' blindage' doit être utilisé uniquement pour des longueurs de câble supérieures à 20 mètres. Pour des câbles avec des longueurs de moins de 20 mètres, couper la gaine du câble

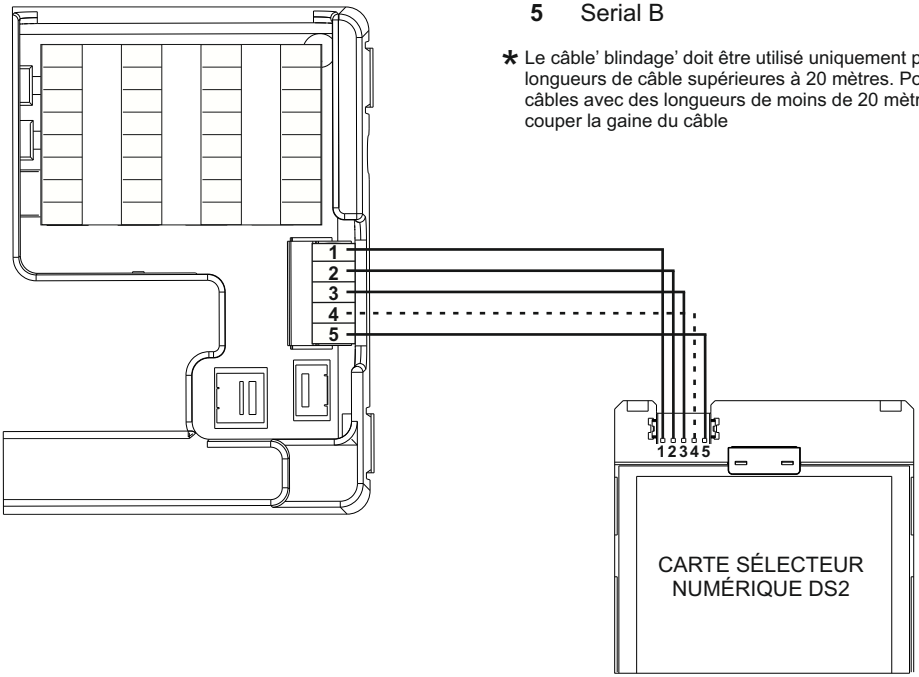

4.9 BRANCHEMENT DISPOSITIF À CIÉ

Fig. 38

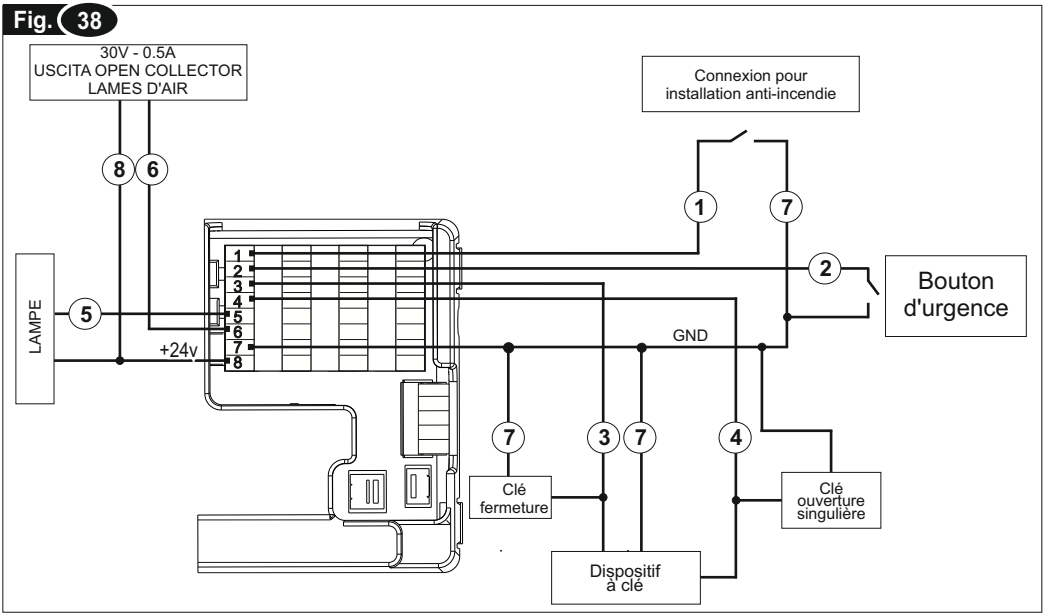

4.10 CONNEXION ANTI-PANIQUE

Fig. 39

Schéma de connexion pour utilisation en combinaison avec des capteurs contrôlés

✶ Menu sélecteur :
PARAMÈTRES>PARAMÈTRES DIVERS>
LOGIQUE CAPTEURS DE SÉCURITÉ:
N.C. AVEC TEST
✶ ou programmation paramètres 9 sans point

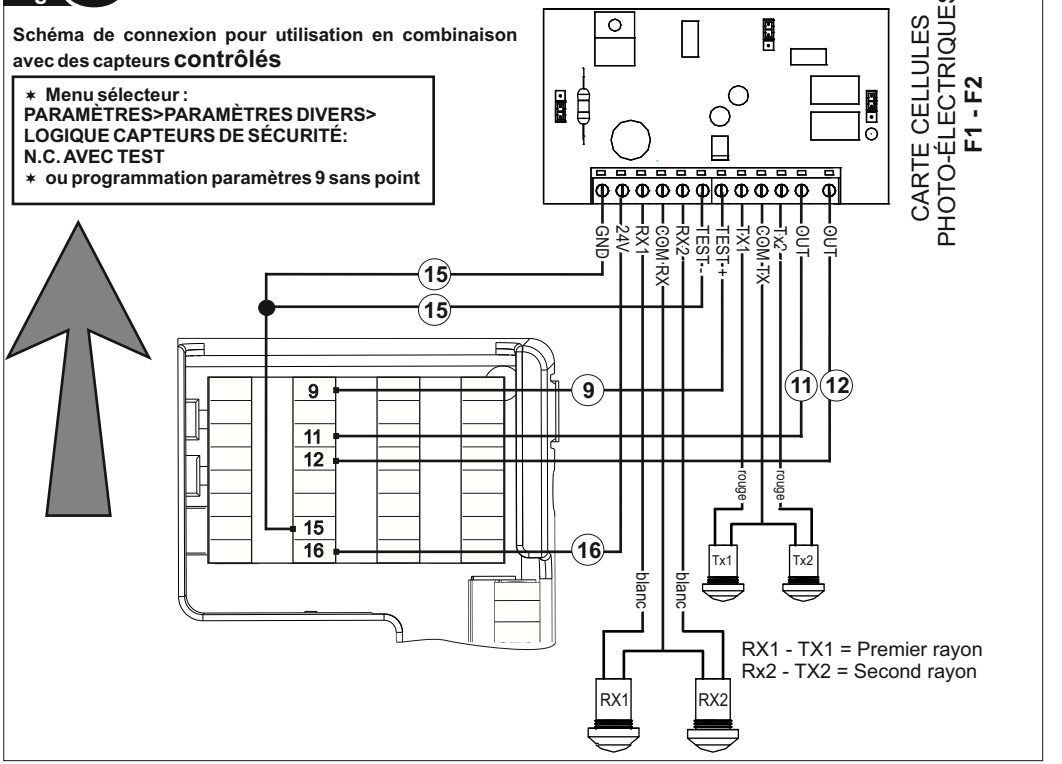

Fig. 40

Schéma de connexion pour utilisation en combinaison avec des capteurs sans contrôlés

✶ Menu sélecteur :
PARAMÈTRES>PARAMÈTRES DIVERS>
LOGIQUE CAPTEURS DE SÉCURITÉ:
N.C. SANS TEST
ou programmation
✶ paramètres 9 avec point

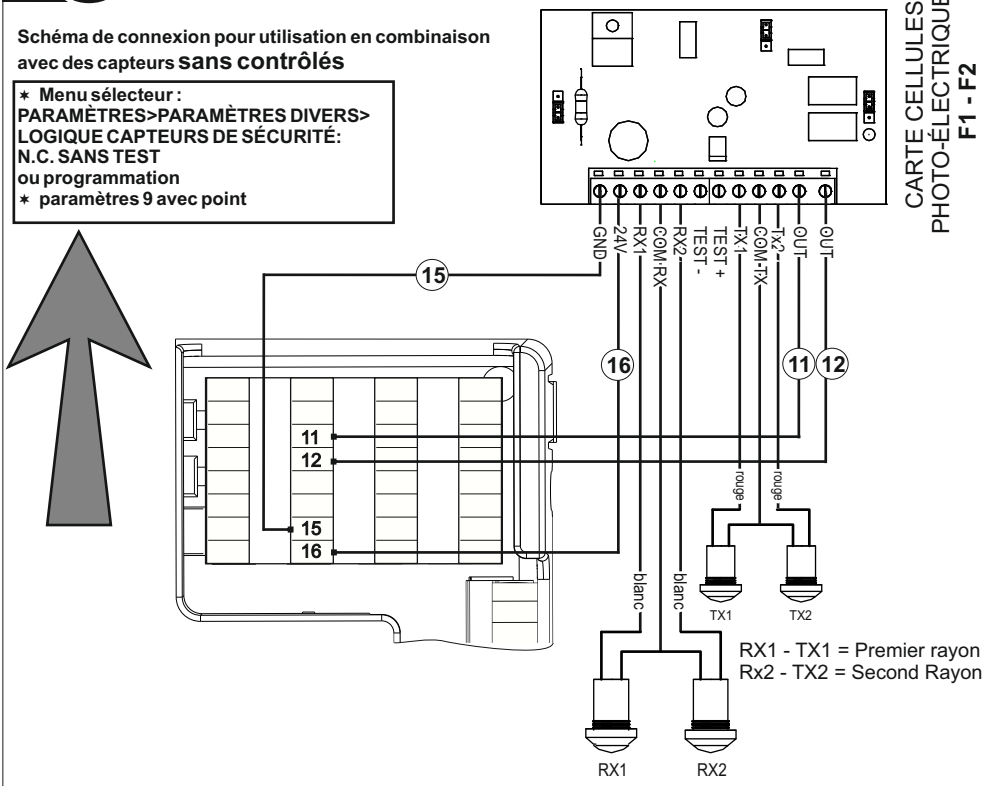

4.11 CONNEXION BLOCAGE VANTAUX ET FONCTION PHARMACIE

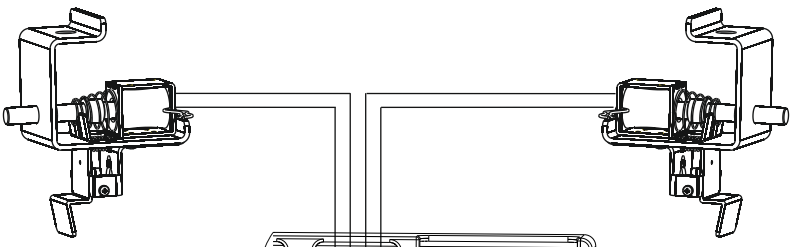

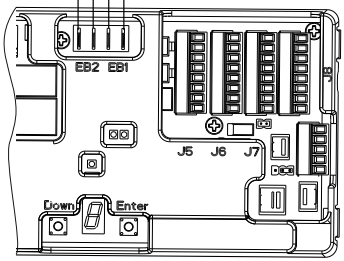

Blocage vantaux avec déblocage manuel incorporé 2 fonction pharmacie

Blocage vantaux avec déblocage manuel incorporé 1

5.1 DESCRIPTION TECHNIQUE

L'automatisation est de type électromécanique, avec absence de frictions ou de freins, de manière à éviter d'éventuels blocages à caractère continu en raison d'endommagements ou de ruptures de la structure.
L'alimentation est de 230V~ 50 Hz, avec transformateur à basse tension 22V AC ~ 150 VA.
Le profilé/traverse principal de l'automatisation est fabriqué en aluminium extrudé à haute résistance et anodisé. Le motoréducteur, la courroie dentée, la carte électronique de commande est incorporée sous un carter de couverture en aluminium extrudé anodisé, ancré avec un système de fixation à encastrement pour permettre un accès plus rapide et plus aisé en cas d'entretien.
Les chariots de soutien de la porte sont en tôle d'acier, équipés de roues en matière plastique à haute densité avec coussinet à lubrification permanente et coulissent sur un rail interne dans le profilé/traverse principal. La transmission et le mouvement se font à l'aide d'un motoréducteur 24V de 45W à vis sans fin avec lubrification permanente et courroie dentée formée d'un matériau en caoutchouc antistatique et de câbles/torons en acier présentent d'excellentes propriétés de longévité et d'indéformabilité à l'usure.
La carte électronique de commande et de contrôle est de type à microprocesseur avec des touches sur pupitre pour le réglage des paramètres, telles que, vitesse d'ouverture et de fermeture, espace des ralentissements, basse vitesse de rapprochement, délai de refermeture et modalités de fonctionnement automatiques.
Le mouvement, la position et la vitesse de la porte sont gérés par la carte électronique de commande, par le biais d'un dispositif de lecture à encodeur optique, monté sur le renvoi de courroie.
Dispositif de sécurité anti-écrasement, aussi bien en fermeture qu'en ouverture, qui permet aux portes d'inverser le mouvement en cas de rencontre avec un obstacle.

5.2 BATTERIE D'URGENCE

Ouverture ou Fermeture automatique d'urgence: L'automatisation est équipée d'une batterie d'urgence rechargeable qui, en cas de manque de tension du réseau à 230V, ouvre ou ferme automatiquement les portes. Une fois la manœuvre exécutée, les portes demeurent dans cette position jusqu'au rétablissement de la tension de réseau à 230V.
L'automatisation recommencera à fonctionner selon le programme défini par le sélecteur une fois que la tension du réseau aura été rétablie. L'ouverture ou la fermeture d'urgence est déterminée par la fonction définie dans le groupe de programmation de la carte électronique.

Supervision et test automatique de la batterie d'urgence: Le bon fonctionnement de la batterie d'urgence est constamment maintenu sous contrôle par la carte électronique de commande à microprocesseur. Ces activités de supervision et de test contrôlent constamment l'efficacité de la batterie qui, en cas d'avarie, bloque la porte en signalant ainsi la panne éventuelle. L'ouverture ou la fermeture d'urgence est déterminée par la fonction définie dans le groupe de programmation de la carte électronique.

Ouverture d'urgence manuelle: Quand il est nécessaire que l'ouverture d'urgence n'ait pas automatiquement lieu en cas de manque de tension de réseau 230V, il est possible d'installer un bouton pour la gestion de cette fonction.

En conséquence, la batterie d'urgence, en cas de manque de tension du réseau, n'agira pas tant que le bouton ne sera pas enfoncé.

Si la batterie doit être remplacée, s'adresser à un technicien qualifié.

Si la batterie est complètement déchargée, le temps prévu pour la recharge complète est de **10 heures.**

5.3 PHASE DE RÉINITIALISATION : APPRENTISSAGE ET APPROCHE

Au moment du premier allumage, la carte demeure en attente de la procédure d'apprentissage, sur l'afficheur est visualisé un "A" intermittent.
Si le sélecteur numérique est présent, programmer le numéro de vantail INFO-> ENTRETIEN->N° VANTAIL.
Cette procédure peut être activée aussi bien en maintenant enfoncées les deux touches DOWN et ENTER pendant au moins cinq secondes, que par la rubrique correspondante dans le menu PARAMÈTRES->RÉINITIALISATION du sélecteur numérique DS2.
Une fois les procédures d'apprentissage et de réinitialisation lancées, elles ne peuvent plus être arrêtées, si ce n'est en éteignant la porte.
Ces procédures consistent en un cycle complet et en une brève accélération à l'ouverture et sont nécessaires pour permettre d'apprendre les paramètres qui servent pour le déplacement de la porte.
Capteurs contrôlés : En cas d'utilisation de capteurs équipés d'une entrée de test, il sera nécessaire de programmer l'utilisation par le biais du sélecteur numérique ou par l'afficheur à 7 segments (rubrique 9 chapitre 5.4). Au cours de la phase de réinitialisation, la présence de capteurs de sécurité est détectée (2 au maximum sur le logement de passage, 2 latéraux et 1 anti-panique). L'état des capteurs appris peut être visualisé sur le sélecteur numérique. Pendant la phase de réinitialisation, les capteurs ne doivent être engagés par aucune personne/obstacle.
En cas de panne d'un ou de plusieurs capteurs au cours de la phase d'apprentissage ou de réinitialisation, ils pourraient être appris comme n'étant pas reliés ; vérifier par conséquent l'activation des sécurités et en contrôler l'apprentissage dans la rubrique « État » du sous-menu 'PARAMÈTRES>RÉINITIALISATION' du sélecteur numérique.
Une fois la procédure terminée, la carte se met en condition de fonctionnement normal, le témoin jaune doit clignoter, le témoin vert doit être allumé fixe et le témoin rouge doit être éteint.
La porte est donc lancée en modalité de sécurité (il appartiendra dans tous les cas à l'installateur de vérifier, si c'est nécessaire, les impacts avec l'instrument prévu à cet effet). Il est possible par après d'en augmenter les prestations par le biais de trois programmations pouvant être directement configurées à partir de la carte ou de modifier de manière indépendante et plus précise les différents paramètres à l'aide du sélecteur digital DS2.

5.4 PROGRAMMATION PARAMÈTRES K140

Il est possible de configurer les paramètres de base à l'aide de l'afficheur à 7 segments (détail 11 fig. 33) et des touches <ENTER> et <DOWN>.
En maintenant enfoncée pendant 5 secondes la touche <ENTER>, on entre dans le menu de configuration.
En appuyant sur la touche <DOWN>, on passe du paramètre à l'autre, tandis qu'en appuyant sur la touche <ENTER>, on active ou désactive la fonction.
La présence sur l'afficheur d'un point à côté d'un code paramètre signale l'activation de la fonction.

Code	Description
0	Paramètres programmés par le sélecteur numérique ou PC
1	Réglage de la vitesse d'ouverture à 45 cm/s et de fermeture à 25 cm/s
2	Permit l'augmentation de la vitesse d'ouverture/fermeture à 45 cm/s
3	Permit l'augmentation de la vitesse d'ouverture à 65cm/s et de fermeture à 35 cm/s
4	Présence du verrouillage électrique (sans point = absence)
5	Absence de la batterie (avec point = présence)
6	Ouverture partielle (sans point=non actif = 70 %; avec point=actif = 40 %)
7	Tenue en fermeture (sans point=non actif=0; avec point=actif=2)
8	Temps de refermeture automatique et partielle (sans point=non actif=5 ; avec point=actif=0)
9	Logique sécurité: sans point-capteurs contrôlés(avec test) Type Optex OA-AxistT ou Hotron HR100-CT avec point-capteur NC sans contrôlés (sans connexion test)

En appuyant sur la touche 'DOWN' pendant 5 secondes, on accède à la programmation radio et à l'habilitation des télécommandes.
En appuyant sur la touche 'DOWN' pendant 15 secondes, on désactive toutes les télécommandes activées.

Pour la programmation des commandes par radio (jusqu'à 8) : tenir enfoncée la touche “DOWN” pendant 10 secondes.
La séquence de caractères « Radio » est visualisée, à ce stade :
- Si on dispose du Kit télécommande Topp **TS2**, appuyer sur la partie lisse de la première touche (Fonction Ouvert)
- Si on dispose du **TS1** Télécommande 4 canaux Topp, appuyer sur la dernière touche (Fonction Fermé)

5.5 LISTE ERREURS ET ADVERTISSEMENTS

Code afficheur 7 segments	Code-historique erreurs (SELECTEUR)	Description
A	A	Signalisation de premier démarrage. Il est nécessaire d'effectuer la procédure d'apprentissage/réinitialisation.
b	B	Time out (120s) lors de la procédure d'apprentissage/réinitialisation.
C	C	Le driver du moteur est en panne.
d	D	Le codeur ne fonctionne pas correctement.
E	E	Batterie en panne.
F	F	Capteur de sécurité externe en panne
g	G	Capteur de sécurité interne en panne
h	h	IS5 Capteur latéral 1 en panne.
I	I	IS5 Capteur latéral 2 en panne.
J	J	Capteur anti-panique en panne.
H	K	Obstacle non éliminé. Vérifier la présence d'obstacles ou de frictions.
L	L	Pôles moteur inversés. Échangez les câbles
M	M	Vantaux libres
n	n	Tension de bus basse
o	o	Tension de bus basse/haute.
P	P	Tension du pont du moteur élevée.

Liste advertissements

Code afficheur 7 segments	Code SELECTEUR	Description
q	Q	Interieurs advertissements. Vérifiez les courts-circuits sur les appareils.
r	R	Advertissements antipanic actif
S	S	Batterie non présente. Vérifier le connecteur
t	t	Moteur entravé à l'ouverture. Vérifier la présence d'obstacles/frictions.
U	U	Moteur entravé à le fermeture. Vérifier la présence d'obstacles/frictions.
v	V	Horloge en panne. Régler l'heure exacte.
w	W	Tension du pont du moteur basse.
H	X	Tension du pont du moteur haute
2	Z	Sécurité interne

Les avertissements sont affichés toutes les cinq secondes pendant une seconde.
Chaque erreur est remise à zéro pendant la phase de réinitialisation/apprentissage ou en mettant l'équipement hors tension.

5.6 SÉLECTEUR DE PROGRAMME NUMÉRIQUE Ds2

Le sélecteur à touches numériques modèle DS2 pour le montage en surface permet de sélectionner différentes modalités de fonctionnement de la porte à l'aide de touches. Le programme de fonctionnement sélectionné est signalé à travers l'afficheur lumineux.

LISTE MODALITÉS

ENTRÉE/SORTIE TOTALE - On active les capteurs externe/interne, on désactive le blocage vantaux et l'ouverture automatique de la porte est totale

ENTRÉE/SORTIE PARTIELLE - On active les capteurs externe/interne, on désactive le blocage vantaux et l'ouverture automatique de la porte est limitée.

OUVERT - La porte s'ouvre automatiquement à partir de n'importe quelle position dans laquelle elle se trouve, en demeurant bloquée en ouverture.

PHARMACIE - La porte a une ouverture limitée pour favoriser un échange de marchandises effectué en toute sécurité, tous les capteurs sont désactivés. Exige une serrure électrique additionnelle. L'ouverture est activée à l'aide d'une télécommande ou d'une impulsion à clé.

FERMÉ - La porte se ferme automatiquement, quelle que soit la position où elle se trouve, tous les capteurs se désactivent et le blocage des vantaux s'active.

SEULEMENT ENTRÉE -On désactive le capteur interne de sortie, on active le capteur externe d'entrée et on active le blocage vantaux.

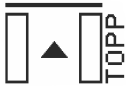

SEULEMENT SORTIE - On désactive le capteur externe d'entrée, on active le capteur interne de sortie et le blocage vantaux s'enclenche.

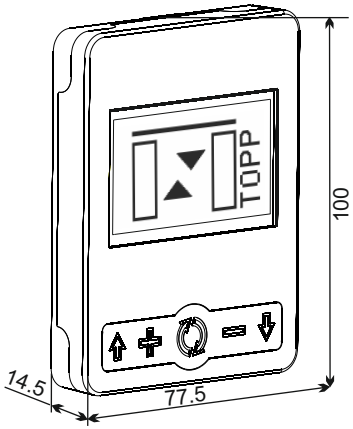

Cela permet le défilement du menu vers le haut.

Cela permet l'augmentation de la valeur de la fonction sélectionnée

Cela permet la confirmation de la fonction sélectionnée et le changement de modalité .
En cas d'erreur, si on maintient enfoncé pendant 3 secondes, le zérotage est effectué.

Permet de réduire la valeur la fonction sélectionnée et le retour au menu précédent

Permet le défilement du menu vers le bas et en le maintenant enfoncé pendant 4 secondes, on accède au menu

6.1 ENTRETIEN

Pour un bon fonctionnement de l'automatisme, il est conseillé à l'utilisateur d'en assurer l'entretien périodique. Cet entretien pourra être assuré par TOPP dans le cadre d'un contrat spécifique avec l'utilisateur, ou par l'installateur ou tout autre technicien compétent, qualifié et répondant aux normes imposées par la loi.
À la fin des cycles ou à la date introduite manuellement par le responsable de l'entretien, apparaîtra sur l'afficheur le symbole **«clé hexagonale»** afin d'indiquer l'entretien devant être effectué. Cette alarme peut être remise à zéro par le responsable de l'entretien.
L'entretien conseillé doit prévoir dans tous les cas les interventions périodiques suivantes :

Tous les 6 mois (dans le sélecteur numérique apparaîtra la mention « Vérification /nettoyage ») :
- nettoyer le profil de coulissement des chariots et les roues, en utilisant un tissu légèrement humidifié avec du solvant;
- nettoyer les capteurs et les cellules photo-électriques avec des détergents non-abrasifsi;
- vérifier qu'il n'y a pas d'angles morts dans les environs des portes mobiles qui pourraient ne pas être détectés par les capteurs;
- vérifier, si elles sont présentes, le fonctionnement correct des cellules photo-électriques et du système de blocage et leur fixation;
- contrôler la tension de la courroie, la stabilité de l'automatisation et le serrage de toutes les vis;
- vérifier l'alignement correct des vantaux, le positionnement correct de la feuillure finale de la porte;
- vérifier les connexions et les câblages électriques;
- l'automatisation étant alimentée, vérifier la stabilité de la porte, en s'assurant que le mouvement des portes est régulier et exempt de frictions ; débrancher la tension d'alimentation et vérifier que le système avec les batteries d'urgence ouvre les portes sur la totalité de l'espace passag;
- si elles sont usées, changer les garnitures centrales et les brosses des portes.

Tous les 24 mois (dans le sélecteur numérique apparaîtra la mention « Changement de batterie »):
- remplacer le système à batteries d'urgence (en se rappelant d'interrompre l'alimentation).

✍ La durée du paquet batterie est influencée par les conditions ambiantes et fonctionnelles de l'automatisation elle-même.

Tous les 250.000 cycles ou 1 an(dans le sélecteur numérique apparaîtra la mention «Changement des caoutchoucs/guides»):
- remplacer les petits caoutchoucs de fin de course et les guides de pavement des chariots.

Tous les 1.000.000 cycles (dans le sélecteur numérique apparaîtra la mention «Changement de la courroie»):
- remplacer la courroie de coulissement.

Dans le sélecteur numérique apparaîtra la mention «Changement des roues»:
- remplacer les roues des chariots.

Model K140
Vantail singulier jusqu'à 70 kg - Double vantail jusqu'à 140 kg : Tous les 1.000.000 de cycles
Vantail singulier de 70 à 100kg : Tous les 500.000 cycles
Vantail singulier de100 à 140kg : Tous les 300.000 cycles
Model K280
Vantail singulier jusqu'à 120kg - Double vantail jusqu'à 240kg: Tous les 1.000.000 de cycles
Vantail singulier de 120 à 240kg - Double vantail jusqu'à 280kg: Tous les 500.000 cycles
Vantail singulier de 240 à 280kg : Tous les 300.000 cycles

Tous les 500.000 cycles ou tous les 10 ans (dans le sélecteur numérique apparaîtra la mention «motoréducteur et l'électronique»):
- remplacer le motoréducteur et l'électronique.

6.2 ACESSOIRES ET PIÈCES DE RECHANGE SUR DEMANDE

Le recours à des pièces de rechange et à des accessoires non originaux, qui pourraient compromettre la sécurité et l'efficacité du système d'automatisation, est interdit. Les pièces de rechange et les accessoires originaux doivent exclusivement être demandés au détaillant de confiance ou au producteur, en communiquant le type, le modèle, le numéro de série et l'année de construction du système d'automatisation
Pour chaque automatisation, on peut demander les accessoires suivants:
- N.2 capteurs à infrarouges (mod. IS1 et IS2);
- N.2 capteurs à micro-ondes (mod. WS1);
- N.1 sélecteur de programme numérique (mod. Ds2);
- N.1 sélecteur de programme à bouton (mod. MS1);
- N.1 dispositif d'ouverture à clé (mod. KC1);

- N.1 blocage électromécanique vantaux;
- N.2 cellules photo-électriques miniaturisées (mod. F1 et mod F2);
- N.2 Bouton mur ultraplat
- Dispositif d'enfoncement antipanique (simple ou intégral);
- Système pour vantaux en verre;
- Capteur latéral.

Si nécessaire, l'installateur peut demander directement à notre service de soutien technique pour l'utilisation des accessoires autres que ceux mentionnés.

6.3 DÉMOLITION

La mise au rebut du système d'automatisation doit se faire en respectant la législation en vigueur en matière de protection de l'environnement. Il est donc obligatoire de procéder à un tri des éléments qui constituent le système d'automatisation selon les différents types de matériau.

La batterie de secours doit être enlevée de l'appareil avant sa mise au rebut (veiller à couper l'alimentation) étant donné qu'elle contient des produits dangereux qui doivent être éliminés en toute sécurité.

6.4 PROBLÈMES ET REMÈDES

PROBLÈM	REMÈDE
Au moment de l'allumage, la diode verte DS1 de la carte électronique de commande ne s'active pas	Vérifier la tension de réseau 230V, les contacts sur la carte électronique de commande, la tension du transformateur, le fusible.
Au moment de l'allumage, la diode jaune DS3 de la carte clignote et la porte ne se déplace pas	Vérifier la tension 24V d'alimentation des périphériques, les contacts cellules photo-électriques et la logique NO-NF, les sécurités, l'anti-panique logement passage et latéraux. Après avoir modifié la logique d'entrée des sécurités, procéder à une réinitialisation.
Après une manœuvre d'ouverture, la porte reste à l'arrêt en ouverture	Vérifier les cellules photo-électriques et leurs contacts, les radars et leurs contacts, l'éventuelle friction dans le coulissement, batterie déchargée
La porte pendant qu'elle se ferme se rouvre sans arrêt toute seule	Vérifier la position ou la sensibilité des radars, l'alignement des cellules photo-électriques, un frottement éventuel au cours du coulissement
La porte en ouverture ou en fermeture heurte la butée d'arrêt sans ralentir	Vérifier la connexion du codeur.
Pendant l'ouverture ou la fermeture, la porte engendre un bruit excessif	Vérifier qu'il n'y ait pas de résidus sur la base de coulissement, l'alignement des chariots, les roues de coulissement, les patins au plancher
La porte avec des fonctions programmées par le sélecteur ne s'ouvre pas	Vérifier les contacts des radars, le blocage électromécanique, les contacts du sélecteur
La porte ne fonctionne pas et sur l'afficheur de la carte de commande sont visualisés des symboles, ou lettres	Vérifier la signalisation de l'anomalie, en consultant la liste des messages et des alarmes

TOPP S.p.A.
via L. Galvani, 59
36066 Sandrigo (VI)
ITALIA

Déclare par la présente qu'en ce qui concerne l'automatisation électromécanique pour portes à glissière linéaires à un ou deux vantaux

Type: K140

Numéro de série : du n° 1407TB01112 au n° 1407PF01999

Les exigences essentielles suivantes de la Directive Machines (2006/42/CE) ont été appliquées et respectées :

Annexe I :

1.1.2 a)-b)-c)-e), 1.1.3, 1.1.5, 1.2.1, 1.2.3, 1.2.5, 1.2.6, 1.3.1, 1.3.2, 1.3.3, 1.3.4, 1.3.7, 1.5.1, 1.5.2, 1.5.4, 1.5.5, 1.5.6, 1.5.8, 1.5.10, 1.5.11, 1.5.13, 1.6.1, 1.6.2, 1.6.3, 1.7.4;

La documentation technique correspondante a été rédigée conformément à la partie B de l'annexe VII ; cette documentation, ou une partie de celle-ci, sera transmise par poste ou par voie électronique, en réponse à une requête motivée de la part des autorités nationales compétentes.

Cette automatisation électromécanique ne doit pas être mise en service tant que la machine finale à laquelle elle doit être incorporée n'a pas été déclarée conforme, si c'est nécessaire, aux dispositions de la Directive Machines 2006/42/CE

Déclare en outre qu'ont été appliquées les parties applicables des Normes suivantes:

EN 60335-1; EN 60335-2-103

EN 16005

EN 61000-6-2; EN 61000-6-3

Cette automatisation électromécanique est conforme aux suivantes exigences Européennes :

LVD 2006/95/CE

EMC 2004/108/CE

R&TTE 1999/5/CE

La personne chargée de conserver le dossier technique est Ilenia Dal Bianco, Topp spa via Galvani N.59, 36066 Sandrigo (Vicenza) Italie.

Sandrigo, date : 01/07/2014

Matteo Cavalcante .....

ORIGINAL

TOPP SPA
Società a Socio Unico soggetta a direzione e coordinamento di 2 Plus 3 Holding S.p.A.
Via Galvani, 59 - 36066 Sandrigo (VI) - Italia
Tel. +39 0444 656700 - Fax +39 0444 656701
Info@topp.it - www.topp.it
Pour demander un entretien périodique de l'automatisme, l'utilisateur peut contacter le service d'assistance technique TOPP au numéro de téléphone suivant : +39 (0)444 656700.